VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 20 MARS, 1923 NUMERO 41

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

IDEES A REPANDRE

Le *Droit* dans son numéro du 7 mars, sous le titre *"L'éducation et la liberté"*, énonce quelques principes féconds en résultats pacifiques. Nous souhaitons que les majorités protestantes des provinces anglaises du Canada les comprennent et en tirent les conclusions pratiques.

Le *Droit* rapporte les paroles prononcées par le Dr Chown, surintendant général de l'église méthodiste, au club Kiwanis, à Pembrooke. Ce pasteur protestant désire que, dans toutes les écoles canadiennes, le français et l'anglais soient rendus obligatoires. En plus de la culture qu'elles donneraient à ceux qui en seraient les bénéficiaires, les deux langues auraient, d'après le Dr Chown, l'heureux résultat de créer une meilleure entente entre les deux races.

Nos enfants manitobains ont déjà rempli partie de ce programme; ils savent, en général, le français et l'anglais; c'est l'autre élément qui reste court. Qu'il ignore le français, cela ne nous regarde pas, et nous n'avons nulle intention d'aller aussi loin que le Dr Chown; mais nos amis du Manitoba nous permettront sûrement de proposer à leur considération les paroles suivantes du *Droit* d'Ottawa:

"Il faut chercher ailleurs que dans la diversité d'idiôme et de culture la cause du malaise entre les deux races. Il réside dans la fausse conception du rôle de l'Etat en matière scolaire, dans la violation du droit naturel des parents, dans la négation des droits constitutionnels de la langue française au Canada, dans l'injustice légalisée et perpétuée.

"Que les législateurs de toutes les provinces acceptent avec toutes ses conséquences le principe du bilinguisme; qu'on admette l'obligation pour les enfants, quels qu'ils soient, d'apprendre l'une des deux langues officielles, ou la liberté de les apprendre toutes les deux, comme cela se fait dans toutes les écoles françaises du Canada, ce sera suffisant. L'Etat ne doit pas aller plus loin que la limite imposée par son rôle d'aide et de surveillant.

"En faisant des programmes scolaires, en entrant dans des détails qui relèvent des pédagogues, l'Etat viole le droit des parents dans une mesure plus ou moins grave suivant les circonstances. Dans la province d'Ontario, dans le Manitoba et la Saskatchewan, par exemple, les règlements scolaires de l'Etat constituent une violation grave du droit naturel des parents, des principes de la pédagogie et de l'esprit de la constitution.

"Ce sont ces règlements et toutes les chinoiseries administratives découlant de leur application qui constituent ce qu'on appelle la persécution scolaire, et qui engendre forcément le malaise, la mésentente et la discorde."

Que les majorités des provinces anglaises donnent à la minorité la moitié des libertés que la majorité de langue française de la province de Québec donne à la minorité de langue anglaise chez elle, et nous garantissons la paix dans le pays.

Ontario semble commencer à voir clair; espérons que le Manitoba ouvrira bientôt les yeux. Malgré ce qui vient de se passer à la réunion des commissaires d'écoles nous ne désespérons pas de voir le peuple manitobain revenir à de meilleurs sentiments.

En attendant ce jour, il importe de tenir; la fierté bien entendue ausi bien que nos plus chers intérêts nous en font une obligation.

SUR LES MISSIONS

La brochure du R. P. Jacques Leyssen, *"Une nouvelle Croisade"*, dont nous avons donné une citation, la semaine passée, contient encore cet *"Aperçu historique"*, qu'il est bon de connaître. Ce sont des chiffres qui doivent nous faire réfléchir, et nous porter toujours à nous intéreser davantage à la question des Missions.

"D'après plusieurs, il serait déjà trop tard pour convertir le Japon, qui compte 77,000,000 d'habitants. De fait, cette nation s'est tout à fait européanisée au point de vue matériel; malgré cela elle n'a jamais songé à renoncer au Shintoisme national: en 1916, on y comptait à peine 70,000 catholiques. Les affirmations les plus pessimistes peuvent heureusement être de nulle valeur, par la grâce toute puissante de Dieu. Sur le sol japonais le sang des martyrs a été versé en telle abondance, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, que l'on peut espérer à juste titre que là aussi une moisson riche sortira de cette semence féconde.

"La Chine, qui par son étendue et sa population (400,000,000) d'habitants, est la plus importante mission du monde, ne s'isolera plus désormais derrière la grande muraille; son avenir est gros de promesses; depuis 1900 le nombre des catholiques y a doublé.

	En 1865	En 1921
Evêques, préfets apostoliques...	24	56
Missionnaires	213	1,419
Prêtres chinois	167	1,002
Chrétiens baptisés	514,227	2,056,338

"Il y a soixante ans, la Mongolie avait 6,000 catholiques; ils sont actuellement 115,000 baptisés et 33,000 catéchumènes. Dans d'autres contrées où durant des siècles les missionnaires avaient travaillé sans succès, on voit déjà trois ou quatre milliers de catéchumènes. Mais il ne faut pas se dissimuler toutefois que la Chine est épiée par le Protestantisme; celui-ci ne se fait pas faute de se dire qu'un pays doté d'une civilisation vieille de quarante-cinq siècles et pénétré d'un esprit religieux très profond, doit être accessible au christianisme.

"Il y a deux ans, les Protestants donnaient les chiffres suivants:

Missionnaires	6,166
Pasteurs chinois	761
Aides	21,813
Convertis	374,435

"Ces résultats ne correspondent pas aux efforts des Protestants. Le fin Chinois fait d'ailleurs une différence entre le Missionnaire désintéressé et le Prédicateur marié qui, de temps à autre, distribuant quelques Bibles, ferme le temple et sa maison, à l'approche des chaleurs, pour aller faire le *gentleman* sur la côte. Aussi, sommes-nous tout à fait d'accord avec le Rév. White, missionnaire protestant en Chine, qui avoue à propos des statistiques données plus haut: "Si, après un siècle de travail et une dépense annuelle de millions de dollars, nous ne pouvons annoter que dix convertis par travailleur, c'est qu'il y a un défaut radical à la base de notre oeuvre." En tous cas, gardons-nous de sous-évaluer la propagande protestante et observons qu'elle s'empare des classes dirigeantes par les hautes écoles."

FRANCE

Dans la Ruhr et en Lithuanie

D'après ce que nous disent les dépêches officielles de la Ruhr, la situation y est stationnaire. On signale toujours des résistances d'un côté et des sanctions de l'autre. Cependant le ton de la presse allemande a changé, des bravades elle a passé aux injures, ce qui est d'un bon augure et prouve que l'Allemagne commence à sentir les effets du blocus qui isole complètement, dans tout son trafic, le territoire du reste du Reich et des pays étrangers.

Selon leur coutume, les Allemands qui sont naturellement menteurs répandent à foison des fausses nouvelles dans le monde entier par leurs agences. Ils parlent des scènes de brutalité exercées contre les populations par nos soldats qu'ils estiment à leur valeur de brutes, alors qu'il est constant que nos troupes montrent une patience et une douceur au-dessus de tout éloge. Les mêmes propagandistes du mensonge font dire par une agence anglaise qu'un régiment d'infanterie coloniale, composé d'éléments noirs, est arrivé dans la Ruhr.

Une note officielle prend la peine de déclarer que ce régiment ne contient pas de soldats de couleur. Et pourquoi n'y en aurait-il pas? Les naturels de nos colonies ne sont-ils pas citoyens français? N'ont-ils pas des représentants à notre parlement?

Pourquoi donc nous interdirions-nous de les envoyer dans la Ruhr où ils représenteraient la civilisation autrement bien que les natifs de la Prusse et de la Bavière, dont les cruautés sont restées légendaires dans nos provinces du nord et en Belgique? Le soin que nous prenons à démentir de telles nouvelles peut laisser croire que nous partageons l'animadversion des Allemands pour des contingents qui font légalement partie de notre recrutement militaire et sont compris dans notre armée nationale.

Nous devons envoyer dans la Ruhr les soldats qu'il nous plait et il est singulier que nous devions nous préoccuper à cet égard de ce que pourront penser les compatriotes du Chancelier Cuno, qui ne se sont pas gênés, eux, pendant la dernière guerre, pour renforcer leurs contingents avec des Cachibouzonks racolés en Asie et qui s'étaient fait la main en massacrant des milliers de femmes et d'enfants arméniens.

Il faudrait également s'assurer si ce ne sont pas des éléments chinois qui renforcent les bandes lithuaniennes devant lesquelles la société des nations a dû retirer les troupes alliées de Memel et donner définitivement ce territoire à la Lithuanie.

Cette petite nation dont on ignorait presque l'existence, est en train, si on n'y met ordre, de déchainer de graves conflits dans l'Europe orientale. C'est une de ces nationalités affranchies et qui manifestent des ambitions hors de proportion avec leur étendue. Détachée de la Russie, elle occupe un petit territoire de 200 kilomètres de large sur 150 de long, entre la Russie, la Pologne, la Prusse orientale et la mer.

Les alliés lui ont donc donné naguère Memel et son port, elle n'en est point satisfaite et réclame maintenant la bande de terrain neutralisé qui la sépare de la Pologne et dont une partie a été attribuée à celle-ci par la Société des Nations.

Bien qu'en faisant partie, la Lithuanie refuse de se soumettre à ses décisions et, dernièrement, des bandes ont envahi avec des canons la nouvelle frontière polonaise, risquant de déchainer des représailles qui seraient le signal d'hostilités plus étendues.

Est-elle poussée par l'Allemagne qui voudrait tenter une diversion à l'occupation de la Ruhr? Obéit-elle aux suggestions du gouvernement des Soviets qui ne rêve que désordre et anarchie et voudrait se venger de la défaite que lui a infligée la Pologne? Ce qui tendrait à le prouver c'est l'immixtion que tente Tchitchérine dans les affaires de ses voisins auxquels il voudrait imposer son arbitrage en dehors de la Société des Nations, en réalité pour se déclarer en faveur de la Lithuanie contre la Pologne.

Jusqu'où iront les choses? On ne peut le prédire; mais rien ne montre mieux que ces incidents l'impuissance de cette Société des Nations, incapable de faire respecter ses décisions même par les Etats qui ont accepté sa juridiction.

A. L.

A LA LEGISLATURE

Démissionneront-ils?—Contre les octrois à l'enseignement secondaire.—Une enquête.—Un ou deux referendums.

Gros mots et défis

Le débat sur le budget se poursuit. Il n'apparait point qu'il apportera un remède au mal de l'impôt. Le gouvernement a sa majorité bien en main et coupe court au flux de paroles de l'opposition si on s'obstine à refuser le vote de ses crédits.

La galerie s'est amusée un tantinet lundi dernier. M. Willis, conservateur, député de Turtle Mountain, nous a servi un discours quelque peu tapageur et pimenté d'un défi au secrétaire provincial, député de Deloraine. On en était à étudier par le menu le budget du ministère de l'agriculture. L'opposition avait proposé la réduction à $10,000 d'un crédit de $20,700. M. McLeod, au nom du gouvernement, refusa toute réduction. M. Haig lui fit observer que son gouvernement ne pourrait pas obtenir de l'électorat l'approbation du budget soumis à la chambre. M. McLeod retorqua que le peuple penserait comme le gouvernement. Sur quoi M. Willis offrit de démissionner si M. McLeod voulait en faire autant, et de soumettre la question à l'électorat de leurs comtés.

M. McLeod resta coi et le débat continua acerbe. M. Willis avait obtenu un joli succès auprès de la galerie. C'était même un succès dont il pouvait se vanter auprès de ses électeurs. Malheureusement pour lui, M. Foster, de Killarney, est venu le surlendemain gâter la sauce. M. Willis n'avait, le lundi, défié que M. McLeod, député de Deloraine. Un journal lança, le lendemain, la rumeur que M. Barclay relèverait le gant. M. Willis crut bon, mercredi, de rappeler à la chambre que son défi ne s'adresait pas à M. Barclay, député de Springfield, mais à M. McLeod. Bon garçon cependant et accommodant, il ne s'opposait pas à ce que son défi vint s'adresser aussi à M. Foster, député de Killarney.

A l'encontre de M. McLeod, demeuré bouche bée le lundi précédent, M. Foster n'hésite pas un instant. "Puisque ce défi s'adresse aussi à moi, j'accepte".

Quel tapage! La droite applaudit à se fendre les paumes et à démantibuler les pupitres. Franchement, elle avait l'air moins penaude que le lundi, alors qu'elle donna à la galerie l'impression de quelqu'un qui a mouillé ses chausses.

A quand les élections dans Turtle Mountain et Killarney? Au moment d'aller sous presse, ni M. Willis ni M. Foster n'ont démissionné.

Il y a dix contre un à parier qu'ils n'en feront rien. L'un et l'autre ont joué la comédie pour la galerie. Oh! moeurs parlementaires.

Sur les traces de M. Haig

M. Downes, député indépendant de Winnipeg, pense comme M. Haig. Selon lui il n'est qu'un moyen de mettre bon ordre dans les affaires de la province: économiser. M. Downes réduirait volontiers le budget du ministère de l'instruction publique. Nous ne devrions pas accorder de subventions à l'enseignement secondaire. M. Hamelin avait déjà, dans un discours que nous reproduisons à l'intérieur du journal, énoncé cette opinion. M. Downes indique des économies de détail et réclame moins de générosité dans la distribution des manuels scolaires. Un autre département où M. Downes taillerait sans merci, c'est celui de la police provinciale. Nous dépensons de ce chef plus de deux cent mille piastres aujourd'hui, alors que nous n'en dépensions que cinquante mille en 1917.

Les critiques de M. Downes n'ont pas réduit d'un sou le budget soumis par le gouvernement. On peut plutôt les considérer comme les préliminaires d'une campagne électorale.

Le commerce des grains

On sait que M. Evans, député conservateur et en plus fort calé dans les méthodes du commerce des grains, demande à la chambre d'instituer une enquête sur les méthodes en vigueur dans le commerce des grains. Nulle question au Manitoba n'est plus controversée que ce commerce. Ceux qui le font affirment que c'est tout ce qu'il y a de plus honnête. Nombreux cependant sont ceux qui opinent qu'il n'est rien moins qu'une immense escroquerie au détriment du fermier. Nous ne saurons probablement jamais la vérité là-dessus. Ceux qui pourraient nous renseigner ne parleront jamais et sauront bien empêcher de parler ceux qui auraient l'intention de les y obliger. C'est pourquoi nous pouvons dès aujourd'hui affirmer que la motion Evans, même votée par la chambre, aboutira à rien en pratique.

M. Dixon a prononcé un vigoureux discours à l'appui de la motion Evans. Le leader du groupe ouvrier peut n'avoir pas entièrement raison, mais il faut admettre que son discours était bien étoffé, nourri de faits et de chiffres et appuyé de plusieurs déclarations assermentées.

Referendum

De l'aveu de tous le deraier referendum, sur la question de la prohibition, fut une bonne farce. Rares furent ceux qui purent se rendre bien compte de ce qu'ils votaient. Nombre de gens qui ne voulaient pas du régime prohibitionniste s'aperçurent le lendemain du vote qu'ils lui avaient donné leur appui. Ceci explique que les adversaires de la prohibition n'ont jamais voulu reconnaître de valeur à ce referendum.

Que la prochaine consultation populaire sur ce sujet se fasse dans les mêmes conditions et de façon aussi ambigue, il y aura tout autant de mécontents et rien n'aura été réglé définitivement. Ceci, tous les députés s'accordent à le reconnaître. Aussi est-ce d'un commun accord qu'ils cherchent un type de referendum qui règlera cette question une fois pour toutes. Ce qui vient compliquer la situation, c'est la requête des partisans de la bière et des vins. Faudra-t-il un ou deux referendums? C'est le point litigieux. Le gouvernement s'est prononcé par la voix du procureur général. Il opte par raison d'économie pour un seul referendum. Il soumettrait en un referendum unique la demande de la *Moderation League* et celle de la Ligue de la Bière et des Vins.

Ce plan ne sourit pas à l'opposition. Il prêtera à confusion et s'il arrivait que la prohibition l'emportât, il y aurait tout autant de mécontentement qu'aujourd'hui. La question reviendra au cours des débats de cette semaine. Point de doute cependant que le point de vue du gouvernement l'emportera. Il ne semble pas cependant avoir intérêt à embrouiller la question. On dit que dans leur arrière-fonds les partisans du gouvernement souhaitent la défaite de la prohibition et l'établissement d'un contrôle gouvernemental qui ferait tomber un à deux millions dans le coffre de la province. Pareille source de revenu leur serait beaucoup plus agréable que celle que veut créer M. Black à l'aide de nouveaux impôts.

"Wheat Board"

M. Bracken est revenu de Regina. Il y a tenu un conciliabule avec les premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces deux provinces ont déjà, à des sessions spéciales, voté une loi autorisant la création d'une "Commission des grains". Il est plus que jamais question pour notre législature de suivre cet exemple. Cela fait partie du programme des Fermiers-Unis, mais ce n'est pas un secret de polichinelle que la bonne moitié des partisans de M. Bracken, à la chambre, n'en veulent pas. Il nous revient que l'on s'est chamaillé en caucus et cela à maintes occasions. Ceci expliquerait le long retard du gouvernement à soumettre son projet à la chambre. M. Tanner a cru bon de lui couper l'herbe sous les pieds et il vient de soumettre à la chambre une motion en faveur de la création d'une commission des grains.

Cette motion sera discutée cette semaine. Elle pourrait provoquer d'intéressants développements.

UN PEUPLE CHRETIEN

Il y a, malgré tout, en France, un peuple chrétien. Le vicomte d'Avenel a publié récemment, dans une revue, une statistique établissant que sur 34 millions de Français (Paris et l'Alsace-Lorraine exceptés), 10 millions sont des catholiques pratiquants, 16 à 18 millions des catholiques de formation que l'Eglise ne voit plus que de temps à autre à ses autels; le reste, soit 7 à 10 millions, affectent de n'avoir souci d'aucun culte. Mais la réalité profonde de la foi chrétienne est encore ancrée dans les familles: quiconque est en contact intime avec l'âme populaire française n'en doute plus; il sait qu'elle recèle, cette âme, un atavisme chrétien, et il a pu évaluer le trésor de foi, d'abnégation, de charité qu'elle renferme. Le prêtre, par son influence pacifiante et conciliatrice, est à même de le mettre à jour, ce trésor précieux.

LES CATHOLIQUES EN BOHEME

Le recensement de sept cantons de la Bohême a donné pour résultat les chiffres suivants: 5,485,409 Tchèques, 396,110 Slovaques, 1,797,697 Allemands et 7,796 de différentes nations. Le nombre des incrédules est de 561,500, des protestants 224,990, des Juifs 70,503, des religions diverses 31,550 et des catholiques 4,069,265, c'est-à-dire 76.06 pour cent. Le nombre de ces derniers a cependant diminué de 1,111,343 depuis 1910, sous la pression gouvernementale. Les trois quarts des habitants sont restés catholiques, malgré les efforts éhontés des hussites et des rationalistes à qui le gouvernement a distribué les meilleures places.

LE PLUS GRAND PONT EN BETON

Le plus grand pont en béton du monde entier, écrit l'"Eclair", vient d'être ouvert à la circulation à Oregon City, dans l'état d'Oregon. Il a coûté $550,000.00. M. Samuel Hill, président de la Pacific Highway Association, a déclaré que, durant ses voyages en Europe, en Asie et en Amérique, il avait étudié la construction des ponts les plus renommés et qu'il considérait cette nouvelle oeuvre comme étant une des premières du monde par sa beauté, sa solidité, son utilité. Ce pont n'est formé que d'une seule arche longue de 350 mètres. Les plans ont été dessinés par M. C.-B. McCullough, de l'Oregon State Highway Department.

AUX COMMUNES

Le charbon canadien. La protection des forêts. Les impôts. Les trusts. Rumeurs politiques.

Ottawa — Le Parlement n'est pas toujours l'endroit où se renseigner à point. Il est très peu de sujets qu'on n'y discute pas tant bien que mal, mais il n'en est guère qu'on creuse assez pour convaincre le public qui ne se paye pas trop de mots.

L'un des ministres disait cette semaine que même les discussions qui n'aboutissent à rien ont leur utilité. Lord Kitchener pensait bien différemment, mais opinons plutôt pour notre ministre, ce qui nous dispensera d'estimer le temps perdu.

* * *

L'un des députés qui ont pris part à la discussion sur les perspectives d'approvisionnements à venir du combustible exprimait lui aussi ses doutes sur l'utilité de ces discussions lorsqu'il disait qu'avec tout le charbon dont on avait parlé ce jour-là on pourrait se chauffer pendant dix ans.

Le malheur est qu'en parler n'en donne pas et que nous ne sommes pas beaucoup plus avancés qu'au début de l'hiver dernier.

Celui qui a dit, — c'est peut-être le ministre de l'Intérieur, — que le problème n'était pas tant une question d'extraction que de transport, en d'autres termes, que ce n'est pas le charbon qui manque, mais des wagons pour le transporter, a mis ledo igt sur la véritable cause de la crise du moins, cet hiver. Seulement, cette situation peut se renouveler tous les ans, puisque c'est au fond affaire de température et de matériel roulant, et que dans l'état actuel des chemins de fer américains, il est bien douteux que l'on puisse de sitôt remédier aux mauvaises dispositions du climat par la puissance de traction. Et nous en sommes donc toujours au même point. Qu'arriverait-il, si, pour une raison ou pour une autre nous ne pouvions avoir d'anthracite américain. La campagne s'en moquerait et c'est son réconfort de pouvoir se suffire à elle-même. Mais les villes, les villages, tous ceux qui habitués à ce combustible et oubliant les jours où ils ne le connaissaient pas encore, ne comprennent pas comment on puisse s'en passer.

A cette question, l'on n'a pas trouvé de réponse formelle ni même très rassurante. L'on compte toujours que les choses n'en arriveront pas à ce point et que la question se règlera d'elle-même.

Cela est un peu décourageant lorsqu'on s'entend dire à coeur d'année que nous vivons dans un pays de richesses naturelles inépuisables. Nous avons du charbon mou en Nouvelle-Ecosse, un peu aussi dans le Nouveau-Brunswick, beaucoup dans la Colombie Britannique, encore davantage assez probablement et de meilleure qualité dans l'Alberta. L'Ouest peut donc se suffire, et les Provinces Maritimes aussi, même si le charbon bitumineux n'est pas de combustion aussi avantageuse que l'anthracite.

Restent Québec et l'Ontario, où se trouve la moitié de la population du pays. Pour elles, la solution, en cas d'interdiction du côté des Etats-Unis, serait le transport des houilles de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse. Mais il y a loin de l'un à l'autre endroit à l'une ou l'autre de ces deux provinces, — 800 milles du côté de l'Est, 2,000 milles du côté de l'Ouest, — et ce trajet par chemins de fer ne se fait pas pour des prunes, au coût actuel du transport. C'est ici qu'intervient une suggestion intéressante et qui ferait merveille si elle pouvait être réalisée. Si, dit-on, l'on pouvait [illegible] les choses de manière à approvisionner Ontario et Québec d'a[illegible] à coût durant la morte saison [illegible] le fret ordinaire, le problème serait réglé. Pour cela, il faudrait: 1. Qu'Ontario et Québec s'habituent au charbon de l'Ouest canadien, ce qui ne se ferait peut-être pas si facilement que l'on pense; 2. Que le coût en transport fut réduit d'une façon appréciable; 3. Le transport se fit très régulièrement à raison d'au moins 500 wagons par jour.

Est-ce que tout cela est possible? Sans doute, mais seulement à la condition qu'une crise aigue nous force à prendre les grands moyens. Autrement... nous continuerons de parler. Tant mieux, si, comme dit le ministre, cela ne fait pas de mal.

* * *

Une proposition de M. Michaud, député de Madawaska, relative à la protection des forêts contre le feu et les insectes destructeurs n'aura probablement pas beaucoup plus de résultats pratiques. M. Michaud demandait que les provinces et Ottawa s'entendent pour réduire au minimum les dégâts de l'homme, des éléments et des bêtes. La proposition a été adoptée à la suite d'un discours vague du ministre des Finances et d'une expression de bonne volonté de la part du ministre de l'Intérieur, qui se dit prêt à recueillir favorablement toute suggestion de nature à prévenir les désastres que l'on redoute.

La question forestière a ses pessimistes et ses optimistes. Pour les uns nos forêts sont inépuisables tandis que pour les autres elles disparaissent à vue d'oeil. Et ces deux théories se font valoir avec telle faconde que le commun des gens n'y peut rien comprendre. Il est pourtant certain que nous n'avons déjà plus autant de bois de chauffage, par exemple à portée raisonnable des villes, qu'il y a vingt ans. Tous les menuisiers vous diront aussi que la plus grande partie du bois de construction coupé dans des concessions, exploitées depuis un certain temps, ne vaut pas celui d'autrefois. Le bon bois de chauffage et le beau bois de commerce se trouvent encore mais plus loin et le coût du transport augmente naturellement le prix de revient. Il sera bien difficile de réduire le "prix coûtant", mais il devrait être possible d'arrêter un plan de protection et de reboisement qui garantirait, autant que faire se peut l'avenir tout en facilitant l'exploitation présente.

* * *

L'impôt, quelque forme qu'il prenne ou de quelque nom qu'on l'appelle, restera toujours le plus fécond sujet de critiques. Dépenser plait et payer déplait. Durant la guerre, peu de gens s'inquiétaient du lendemain et ceux qui voulaient prévoir et prévenir n'étaient pas précisément portés sur la main.

Les patriotes, les gens pratiques, les esprits de leur temps, les "hommes", c'étaient ceux qui autorisaient et approuvaient tous les engagements que l'affolement demandait. Maintenant qu'il faut et qu'il faudra longtemps payer les récriminations et même les moyens louches, dit-on, ont remplacé l'enthousiasme. On entend raconter chaque jour les trucs auxquels on a couramment recours pour éviter de payer l'impôt. A tel point qu'il est question de modifier la loi existante de façon à mettre fin au coulage dont souffre le trésor public. Puis, il y a ce que les Anglais appellent le "pyramiding" — la superposition, — des taxes. C'est de quoi se plaignait, l'autre jour, M. Stevens, ministre du Commerce dans l'ancien cabinet Meighen. Et il a cité à l'appui de sa manière de voir plusieurs exemples qui paraissent et qui doivent être exacts, car personne ne les a mis en doute. Ainsi, l'acheteur de poudre de cocoa qui a déjà payé l'impôt sous forme de poudre devient à son tour fabricant au sens de la loi, lorsqu'il convertit cette poudre en bonbons, et son produit qui a déjà payé l'impôt sous forme de fève et de poudre, paiera encore sous forme de bonbons jusqu'à ce qu'il fonde dans la bouche du consommateur.

Le chef des progressistes, tout en accordant que la superposition de l'impôt devrait généralement disparaître, n'est pas fâché de voir les bonbons taxés plus qu'autre chose parce que, dit-il, c'est un article de "luxe. Comme si, en démocratie, le luxe n'était que grand seigneur ou même bourgeois. Il parait pourtant que c'est surtout dans l'Ouest où l'égalité dans la jouissance ne souffre presque pas d'exception.

M. Stevens a cité plusieurs autres cas et, de fait, il prétend que tout produit fini qui devient matière première d'une industrie filiale se trouve à payer deux fois l'impôt, ce qui n'est plus simplement de la superposition mais de l'accumulation. Et non seulement cela devient onéreux pour le public qui en fin de compte doit toujours payer, mais cela est ausi fort ennuyeux pour l'industrie et le commerce.

L'intention de M. Stevens était d'avoir un comité parlementaire qui étudierait le fonctionnement de l'impôt non pas dans le but d'en diminuer l'apport au trésor public mais de le répartir plus équitablement. Il n'a pas insisté parce que M. Fielding lui a promis de réexaminer lui-même toute la question et de remédier, si possible, et du mieux possible, à la situation. Le remède de M. Stevens serait l'imposition d'une taxe sur les produits complètement finis seulement, et payable par le fabricant, qui donne le dernier façonnement au produit en question. C'est l'exposé budgétaire qui nous donnera la décision du ministre des Finances, et nous ne le connaîtrons pas avant Pâques.

* * *

Le premier ministre a exposé, l'autre jour, les grandes lignes de son projet de réglementation des trusts et monopoles, qui doit remplacer le Bureau, ou le tribunal, ou la commission du commerce établi durant la guerre. L'on sait combien il fut peu effectif et qu'il finit par "tomber en botte" pour ainsi dire. Avant lui, les monopoles étaient censés restreints par la loi criminelle et la loi d'enquête sur les monopoles, de 1910, qui n'eurent jamais beaucoup plus d'effet que le tribunal du commerce. Le premier ministre prétend que le projet actuel devra mieux atteindre son but parce qu'il pourra mieux enquêter les manigances compliquées des monopoles. M. Meighen ne parait pas aussi confiant, mais c'est son rôle de douter. Du reste, la chasse au monopole n'est pas un passe-temps facile, et très peu d'entre ceux qui se faisaient fort de les abattre peuvent se vanter d'avoir réussi. Les organisations dissoutes se reconstituent dans le temps de le dire, et tout le commerce du haut en bas de l'échelle se trouve tellement intéressé dans le système que même ceux qui en souffrent d'une fois à l'autre ne se décident presque jamais à tenter l'énorme effort nécessaire pour y mettre fin.

Ce qui prouve, encore une fois, que les lois humaines ne valent guère là où la loi morale ne compte pas.

* * *

Quelques mots de français ont été prononcés à la chambre cette semaine par MM. Fafard, Delisle, Cannon, sur des sujets d'intérêt local. Dieu! qu'il est donc difficile de décider les nôtres à parler notre langue pour de bon au Parlement. On finirait par croire qu'ils en ont honte si l'on ne savait que leur raison c'est la crainte de manquer leur effet. Elle est bien mauvaise, puisque le Parlement est l'endroit où la parole convertit le moins et qu'en chambre, l'on parle autant pour l'extérieur. Mauvaise encore parce que le Parlement est l'endroit où se déterminent les influences et que cette indifférence pour la langue s'étend ensuite à tous les domaines de l'administration. Ne s'est-on jamais demandé pourquoi les nôtres sont ou ignorés ou méprisés dans les sphères quelque peu élevées du service public, sauf certaines exceptions s'entend? Comment voulez-vous que ceux-ci comptent beaucoup dans leur milieu administratif, eux qui dépendent en grande partie de supérieurs méfiants, lorsque le quart canadien-français de la représentation aux Communes qui, elle, ne relève que de ses mandataires absolument indépendants de l'influence anglaise, s'interdit presque le verbe des siens. Le français se dissimulant partout, au sénat, aux communes, dans les comités, n'est-il pas quelque peu naturel que la majorité déjà si irritée de sa subsistance, veuille se convaincre qu'il recule enfin, qu'il se résigne à l'infériorité?

Car l'infériorité est le grand argument de la majorité à notre égard. Pour elle, le Canadien français ne doit pas songer à monter plus haut que certain degré moyen. Aux fournaises, aux portes, à l'ascenseur, aux fonctions subalternes, domestiques, le Canadien français est généralement bien vu et même l'objet d'une certaine familiarité de bon aloi. Mais qu'il soit content et heureux de rester là: c'est sa place. Plus haut, c'est un incompétent. Cela est entendu, décidé; cela ne se discute pas dans l'esprit anglais. On pourrait donner maintes preuves de cette mentalité mais il n'en est guère besoin actuellement. Interrogez plutôt les députés canadiens-français qui demandent la nomination d'un fonctionnaire canadien-français d'expérience ou poste de sous-ministre des postes. L'on dit et l'on croit qu'ils vont tenir bon. Mais le succès leur coûterait-il tant d'instances si tous les jours ou du moins généralement, ils s'affirmaient dans le cours ordinaire des choses avec cette assurance de leurs collègues anglais qui veut dire: "bon gré, mal gré, il faut que ce soit comme ça".

* * *

Le gros bons sens perce quelquefois en chambre. L'autre jour, on passait les crédits pour les pénitenciers et plusieurs députés s'étaient informés du genre de vie réservé aux condamnés, si on leur fournissait du tabac, des journaux, des revues, etc., lorsque l'hon. M. Baxter intervint:

"J'aimerais, dit-il, par voie de contraste instructif, ramener l'esprit du ministre vers les milliers de pauvres, honnêtes gens du pays, qui doivent acheter leurs propres revues et leur tabac, et qui reçoivent si peu d'aide de la part de ceux qui se disent désireux de contribuer au bien-être des criminels condamnés pour outrages à la société elle-même. Je crois qu'il serait bon, de temps à autre, de se rappeler que le travailleur pauvre, mais honnête — qui parfois demeure sous un toit qui fait eau et s'asseoit à une table maigrement garnie — doit contribuer pour sa part à entretenir ce luxe, parce que notre pays, comme d'autres, est malheureusement affligé d'un excès de sentimentalité. Nous poussons les choses trop loin sur ce sujet. Certaines gens disent: "Oh, pauvre homme, vous avez été condamné à la prison. Il est vrai que vous avez coupé la gorge à votre femme; vous avez essayé de la tuer, mais vous n'avez pas réussi. Nous enverrons quelque femme vous faire la lecture, nous vous enverrons des livres. Vous aurez de la littérature agréable et beaucoup de tabac, puis nous nous occuperons de faire abréger votre sentence. Nous espérons que vous vous conduirez bien à l'avenir." Tout cela est trop beau, mais pensons de temps à autre, comme des hommes de bon sens, à ces pauvres et honnêtes gens qui doivent contribuer à maintenir cet état de choses."

* * *

La rumeur politique besogne toujours, mais assez mal à propos en général, semble-t-il. La seule conjecture assez certaine est celle qui place l'hon. M. Graham à la direction du ministère des chemins de fer, son ancien département. L'on croit assez généralement aussi que l'hon. M. Fielding aimerait jouir de quelque repos, mais il n'est pas sûr que son parti le lui permette ni qu'il se retire contre le gré de ses amis. Il faudrait d'abord lui trouver un successeur non seulement expérimenté en finance mais de taille à se mesurer avec le chef de l'opposition dans les circonstances difficiles. En tout cas, rien ne se fera durant la session.

Un avion américain de bombardement sans pilote

Le service de l'aviation militaire américaine annonce qu'il vient de soumettre à des expériences d'essai concluantes un modèle d'avion de bombardement sans pilote et à contrôle automatique, qui constitue le plus important des engins de guerre inventés depuis l'armistice.

Les appareils expérimentés dans ces conditions ont effectué des vols de plus de 150 kilomètres, et l'adaptation d'un dispositif permettant de laisser tomber les bombes de cet aéroplane sans pilote avec une précision impeccable sur les cibles fixées à terre ne présente plus de sérieuses difficultés pratiques.

Il est probable que les Américains ne sont pas les seuls à posséder cet engin redoutable. Nous croyons que la France n'est pas en retard sur eux, et il est bien à craindre que l'Allemagne, notre ennemie d'hier, travaille dans l'ombre à résoudre le problème, si ce n'est déjà fait. Les prochaines guerres menacent d'être encore plus effroyables si l'on n'écoute pas l'Eglise qui est seule capable de rapprocher les peuples dans la charité du Christ.

"Quelle différence entre une personne menteuse et une pomme cuite? — Elles ne sont crues ni l'une ni l'autre.



LES DECHETS DU PLAISIR

Les prédicateurs, lorsqu'ils traitent des fêtes mondaines, abordent le sujet par ce que l'on pourrait appeler le grand côté moral. Mais il y a aussi les petits côtés qui ne sont pas négligeables, et sur lesquels, puisque c'est de saison, nous voudrions, en passant, jeter un coup d'oeil.

Le philosophe-économiste Bentham, qui essaya d'inventer l'arithmétique du plaisir, aurait pu, avec son système de comptabilité, calculer que beaucoup de bals ou de fastueuses réceptions, à ce point de vue, soldent leur bilan par un déficit. Du plaisir, oui; des ennuis et des désagréments, oui aussi. Est-ce l'actif ou le passif qui l'emporte? Pas toujours l'actif, très probablement.

On connait l'histoire classique du monsieur qui, s'ennuyant à périr dans une soirée, avise un autre monsieur dont la tête n'est pas plus gaie que la sienne. Et ce court dialogue s'engage:

— J'en ai plein le dos.
— A qui le dites-vous?
— J'ai envie de filer.
— Moi ausi.
— Venez donc.
— Impossible.
— Pourquoi?
— Je suis le maitre de la maison.

Le cas est extrême, évidemment. Le monde où l'on s'amuse a ses côtés amusants, mais il n'y a pas toujours des frontières bien nettes pour le séparer du monde où l'on s'ennuie. En fait, l'on cumule. Et tout d'abord, lorsqu'il s'agit d'une réception importante, organisée dans les règles de l'art, les soucis de la préparation ne sont pas un fardeau négligeable. Qui invitera-t-on? Comment s'organisera-t-on? Voilà déjà ce qu'on appelle vulgairement des casse-tête. Des problèmes se posent, des complications surgissent. Aura-t-on son personnel et son matériel? Comment corsera-t-on le programme? Certains cerveaux n'y résistent pas.

— Ah! ne m'en parlez pas, ma chère...

A un degré moindre — et encore pas toujours — cette préparation préoccupe les invités. C'est alors la grosse question de la toilette. On s'hypnotise durant plusieurs semaines sur une fête qui durera quelques heures. La chose qui devait être une récréation devient un travail; ce qui théoriquement constitue un repos prend le caractère d'une fatigue. Ce qu'on a inventé pour offrir une distraction entre les affaires se trouve être une affaire sans distraction. On va vers le plaisir, en principe, pour trouver le délassement. Que rencontre-t-on? le surmenage. Tout cela entrecoupé de petites ou grandes fureurs contre la couturière qui est en retard, ou qui a raté quelque pièce de la toilette, ou qui n'a pas compris de savantes instructions. Et tout cela ne contribue guère au bonheur.

Autre grande question, celle des frais. Dépenser de l'argent, en soi, n'est pas amusant. Certains, sans doute, sentent peu la dépense. Mais quand les invités à une fête sont nombreux, le calcul des probabilités fait prévoir que beaucoup ne seront pas très fortunés. On "peut" faire la dépense, mais en "se serrant" plus ou moins, et cela déplait. Rares sont les budgets où l'on peut puiser à pleines mains. Le billet de mille absorbé d'un côté ne se retrouvera plus de l'autre. Un autre chapitre du budget subira donc des diminutions, et, naturellement, celui des bonnes oeuvres est tout indiqué pour ces amputations compensatrices. Telle personne réduira ses charités précisément parce qu'elle est allée à un bal de charité. Si le bal a rapporté 1,000 francs aux pauvres, et si l'ensemble de ces retranchements de crédits aux oeuvres atteint 2,000 francs, les affaires des malheureux n'en seront pas plus brillantes.

C'est surtout pour ceux qui invitent que les frais sont écrasants. Aménagements intérieurs, orchestre, larbins, buffet, soupers froids, accessoires de cotillon (parfois des bibelots d'art), tout cela, en des temps de vie chère, grimpe immédiatement à des chiffres pharamineux. Si le cercle des invitations est étendu, on peut dépasser 30 ou 40,000 francs avec une facilité des plus remarquables. Il est vrai que, si des dames quêteuses se présentent le lendemain pour solliciter des souscriptions en faveur des écoles libres, ou des séminaires, ou de quelque chose dans ce genre, on se tirera d'affaire avec un billet de cent sous, et l'on se croira bien généreux.

Ce n'est pas le cas de tous, nous le voulons bien. Mais enfin, on voit de ces choses. Chez de grands négociants ou industriels, il arrive que ces coûteuses saignées marchent de pair avec de sérieux embarras d'argent. C'est parce que l'on craint d'être soupçonné de gagner peu qu'on déploie ce luxe machiavélique. On fait du bluff. On veut arracher ce cri au public:

— Faut-il que M. X... fasse de belles affaires pour qu'il dépense tant d'argent!

En invitant, l'on fait des heureux... peut-être. Des ingrats aussi, probablement. Il y a le type des "jamais contents", qui trouvent toujours matière à critique. Il y a ceux qui s'estiment négligés, éclipsés, dédaignés. Et il y a surtout ceux qu'on n'invite pas, et qui s'en offensent. "Du moment qu'on invitait les Chose, pourquoi ne nous a-t-on pas invités, nous, les Machin?" Les Machin sont-ils donc inférieurs aux Chose?

La politesse acceptée, il s'agit de la rendre. Voilà un compte ouvert, une traite acceptée, une échéance — vague sans doute et indéterminée — mais à laquelle on prétend faire face. Et c'est là, pour certains, un nouveau sujet de soucis.

Le bon ton règne — il serait vain de le nier — dans beaucoup de réceptions mondaines. Mais règne-t-il dans toutes? Des personnes fort polies se plaignent parfois de se heurter à un "monde mêlé", et les manières se ressentent plus ou moins du mélange. Notons que l'avènement rapide des nouveaux riches favorise ce pêle-mêle hasardeux. On raconte de curieuses histoires de ruées vers les victuailles, de buffets pris d'assaut, comme si les assaillants n'avaient rien mangé depuis trois jours. Et, certes, ces bousculades ne sont pas le cas général, mais il faut croire qu'elles se produisent çà et là, car on en murmure toujours avec une certaine insistance.

C'est quand les invités sont nombreux que ces accidents arrivent. Tout groupe humain qui tourne à la foule prend inconsciemment la psychologie des foules. Les petits jeunes gens arrivistes, se distinguent, parait-il, dans ces circonstances-là. Carpentier et Siki pourraient, avec un peu d'observation, recruter par là des élèves. En revanche, les timides et les ennemis du "struggle for sandwiches" peuvent se résigner à l'abstinence. On a signalé des cas, cependant, où les jeunes gens, pleins de galanterie, faisaient passer eux-mêmes les plateaux aux dames, mais en ayant soin de ne ravitailler que celles qui étaient jeunes et jolies. Pas la moindre pensée pour les personnes ayant l'âge de leur mère.

Et cela non plus n'est pas élégant.

Un docteur pourrait traiter la question des rhumes, bronchites et autres petits inconvénients qu'on rapporte quelquefois de ces fêtes. Nous renverrons simplement à la célèbre pièce de Victor Hugo:

"Elle aimait trop le bal: c'est ce qui l'a tuée."

Mourir, c'est assurément l'exception. Mais parfois l'on revient morose. C'est le "surgit amari aliquid" de Lucrèce, le je ne sais quoi d'amer qui surgit de la source même des plaisirs. On sent que cela ne remplit pas le coeur.

"Souvent, dit l'auteur de l'"Imitation", joyeuse sortie fait triste rentrée, joyeuse soirée fait triste matin."

D'où le sage conclut que vraiment "ce n'est pas la peine". Le bilan accuse un excédent du passif.

Et cela doit fournir une consolation à ceux et à celles qu'on oublie, qu'on délaisse. C'est peut-être une insigne faveur du ciel. Qu'une naïve mélancolie ne vienne donc pas troubler leur solitude. L'ostracisme qui éloigne des coeurs vides n'est pas une raison d'avoir le coeur gros.

La petite fleur de Jésus

Tous les amis de Thérèse de l'Enfant-Jésus se sont réjouis à la nouvelle que bientôt la Sainte Eglise allait déposer sur sa tête virginale la couronne des bienheureuses. Qu'il soit permis à une de ses admiratrices de venir unir sa pauvre voix aux chants joyeux et reconnaissants qui s'élèvent de l'univers chrétien tout entier envers Dieu, auteur de toute sainteté.

C'est le coeur et l'âme subjugués que l'on sort de la lecture de cette "Vie d'une âme", écrite par elle-même. Elle ne fit rien d'extraordinaire, elle n'eut point d'extase, mais elle avait une foi profonde, une confiance en Dieu sans bornes, un coeur ardent pour l'aimer, un grand amour de la souffrance et le souci de faire la plus petite chose avec une grande pureté d'intention. N'est-ce pas elle qui disait: "Il est plus méritoire de ramasser une épingle par amour de Dieu, que pour un conquérant de prendre une ville".

Cette grande âme, à l'âge de 24 ans, s'envola au ciel, ayant en quelques années atteint un tel degré de perfection que bientôt elle sera proposée comme modèle aux chrétiens.

Il me souvient d'avoir lu et relu sa vie; c'est un des livres les plus attachants et édifiants que j'ai eus en mains. Soeur Thérèse avait un amour de prédilection pour les Saints Evangiles. Elle en faisait sa méditation habituelle; elle les avait toujours sur elle.

Qu'y a-t-il de plus précieux que la parole écrite du Maitre? Quel cas en faisons-nous de nos jours? Est-ce que l'évangile est notre règle de conduite dans la vie privée et dans la vie publique? Voilà trois questions sérieuses que je vous pose, chères soeurs en Jésus-Christ.

Si vous voulez faire du bien à vos âmes, prenez en mains et lisez cette vie si simple en apparence, mais si grande devant Dieu. Ce sera pour vous toute une révélation. Vous y verrez que pour devenir une sainte il n'est point nécessaire de faire de grandes choses, que nos occupations les plus vulgaires deviennent grandes lorsqu'un grand amour les purifie, que tout est grand dans le service du bon Jésus. Vous vous sentirez prises de l'ambition de vouloir un tant soit peu imiter cette petite fleur admirable du parterre de Notre-Seigneur. Fleur charmante qui à l'heure actuelle répand ses pluies de roses et ses parfums délicieux jusqu'aux extrémités du monde.

JEANNE DES ORMEAUX.

Le chandeleur

En ce jour où, docile aux lois du peuple hébreu,
La Vierge Mère, au Temple, offrit deux tourterelles
Afin de racheter le premier-né de Dieu,
Seigneur, daignez bénir ces cierges blancs et frêles!

Que le feu consacré dont leur chair pure luit
Nous préserve du mal, et défende nos âmes
Des rets que le démon leur dresse dans la nuit;
— Protégez les foyers où brilleront leurs flammes!

Aux champs, les jours d'été, quand un orage vient,
Qu'il tonne, et que le ciel, plein d'éclairs, se déchire,
Les femmes, dont l'esprit est demeuré chrétien,
Allument en priant ces longs épis de cire.

Que leur sainte lueur éloigne tout fléau;
Qu'elle épargne aux maisons comme aux granges la foudre,
Que, dehors, leur vertu garde les blés nouveaux,
Pour que les durs grêlons ne viennent pas les moudre.

— Bénissez, ô mon Dieu, ces cierges! Donnez-nous
Un coeur digne, comme eux, de brûler dans un temple;
Que notre charité pour le prochain et vous
De leur rayonnement suive le clair exemple!

Et comme en ce matin, nous élevons, pieux,
Ces flambeaux où palpite une ardente prière,
Faites que, pour entrer dans la gloire des cieux,
Nous vous portions, Seigneur, des oeuvres de lumière!

Louis MERCIER.

LES SOEURS NOIRES EN GEORGIE

On sait que la Georgie, un des Etats-Unis, compte un grand nombre de noirs. Pour aider les missionnaires à les évangéliser, le Père Lissner, des Missions africaines de Lyon, a fondé une Congrégation de Soeurs Noires, servantes de Marie, assistées dans les débuts de deux Soeurs Franciscaines. L'église Sainte-Marie de Savannah est fréquentée par 80 convertis.

Ces Soeurs Noires dirigent déjà deux écoles primaires qui comptent. Elles sont aussi chargées de visiter les familles de leur race, soit pour les catéchiser, soit pour les entretenir dans leur ferveur de néophytes. Les blancs comme les noirs de Savannah sont pleins d'admiration, d'estime et de sympathie pour ces saintes filles. Les noirs surtout en sont très fiers. Leur dignité, leur tact, leur zèle et leur bonne formation religieuse sont un sujet d'édification pour tous. Leur excellente Supérieure, Mère Théodore, n'a qu'à se louer de la générosité des catholiques comme des protestants des deux races.

Cette jeune mission, née d'hier dans les champs arides et jadis incultes de la Georgie, mais rendue féconde par la grâce, a déjà pu cueillir, pour les offrir à l'Epoux divin, le Christ bien-aimé, une belle gerbe de vierges noires, choisies parmi les prémices des premières coupes de sa moisson dorée.

L'oeuvre de Dieu avance en dépit de tous les obstacles.

L'Eglise au Danemark

Le nouvel évêque de Danemark, Mgr Brems, a été consacré le 25 janvier, par le cardinal Mercier. Il a pris le titre d'évêque de Roskilde. Roskilde est la plus ancienne ville de Danemark; elle est bâtie dans une île. Les rois y ont eu leur résidence depuis le Xe au XVe siècle. Sa cathédrale, aujourd'hui protestante, est la plus belle du royaume. Les catholiques danois sont au nombre de 22,000. Ils étaient 4,000 il y a trente ans.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"

No. 17

— Mais s'il n'avait pas refusé la piqûre proposée par Mlle Deplémont, il n'en eût pas accepté une seconde; comment auriez-vous fait?

— C'était une chance à courir, elle m'a servie... Il n'employait pas la morphine tous les jours.

— Comment, après avoir refusé, a-t-il consenti à votre proposition?

— Je lui ai dit que, le voyant souffrir quand je l'avais quitté, j'étais inquiète; qu'ému par le départ de Mlle Deplémont, il ne dormirait pas sans piqûre.

— Et il a accepté comme une preuve de sollicitude l'acte qui allait le tuer... c'est épouvantable!

— C'était pour mon fils, pour mon pauvre enfant, dit-elle tout bas.

— Et le malheureux M. de Chantepy n'a pas vu que vous preniez une autre substance que de la morphine?

— J'avais fait dissoudre à l'avance le poison, dit-elle en hésitant, et le tube de morphine que j'ai pris devant lui, je l'ai glissé dans ma poche. De son lit, il ne voyait rien...

— C'est extraordinaire! dit Aubrun. Elle avait pensé à tout.

— Alors, dès le début, reprit M. de Monvoy, vous songiez à laisser accuser Mlle Deplémont, à la perdre dans vos machinations?

— C'était mon seul moyen qui semblait très sûr. Et puis, pourquoi pas? Elle n'était pas mère, elle! Mon plan était bien conçu, si bien que la justice s'y est laissée prendre.

— Vous avez même pensé à mettre un reste du poison dans le tiroir de Mlle Deplémont?

— Oui... après le départ de ces dames.

— Infâme misérable! s'écria Cébronne.

Elle regarda un instant les hommes présents, qui ne dissimulaient pas leur horreur et leur dégoût.

— Infâme? dit-elle. Pourquoi, infâme? Je voulais le bonheur de mon enfant, et on n'est pas heureux, sans argent. Il n'y a que les riches pour dire qu'on peut se passer d'argent. Si je n'avais pas été découverte, mon fils eût été heureux!

— Et vous? demanda M. de Monvoy, vous auriez été sans remords?

— Ca... c'était mon affaire, et il ne s'agissait que de mes souffrances personnelles.

— Mais vous devriez craindre d'être découverte?

— Dans le commencement... mais tout s'arrangeait si bien!

— Vous ne voyiez jamais l'échafaud au bout d'un tel chemin?

— L'échafaud? Pourquoi? Pourquoi me condamnerait-on quand des gens qui tuent sont acquittés parce que leur crime est, dit-on, un crime passionnel; j'ai lu cela souvent dans les journaux. Eh bien, moi, j'aime mon enfant, je l'aime avec passion et le voulais heureux.

— Vous l'avez voué au malheur par votre crime qui n'a aucun rapport avec ceux dont vous parlez, quelque terribles qu'ils soient. Il est affreux! et d'une lâcheté inouïe! dit M. de Monvoy. L'idée de le préméditer si longuement et de le rejeter sur une jeune fille innocente... cela dépasse toutes les bornes de l'odieux.

— Mon fils voué au malheur... et je réussissais sans cet espion! s'écria-t-elle exaspérée en cherchant à se jeter sur Aubrun.

On la maintint, et M. de Monvoy la fit emmener.

Il s'approcha de Mlle Deplémont.

— Je n'espère pas votre pardon, dit-il avec émotion, l'épreuve a été trop cruelle. Acceptez néanmoins les regrets d'un vieux magistrat qui ne se consolera jamais de l'erreur commise à votre égard.

La physionomie, le ton de M. de Monvoy exprimaient plus encore que ses paroles le sentiment profond qui l'agitait.

Gertrude lui tendit la main.

— Je pardonne! dit-elle d'une voix émue.

— Et vous, Bernard? Oubliez ces jours angoissants.

— Jamais! répondit Cébronne avec énergie. Je rends justice à la bonté que vous avez témoignée, mais jamais je n'oublierai! jamais je ne pardonnerai!

— Je le comprends! dit le magistrat avec une bonhomie résignée.

Quelques minutes plus tard, le docteur Cébronne traversait avec Gertrude et M. des Jonchères les galeries des Marchands et de la Sainte-Chapelle. Il avait tenu à suivre le même chemin que trois semaines auparavant, et ce fut au milieu d'une véritable ovation qu'ils arrivèrent dans la cour du palais de justice.

Au dehors, la nouvelle s'était répandue, et, sans qu'on sache comment, ainsi que, si fréquemment, il arrive à Paris, une multitude s'était amassée.

La foule se découvrit respectueusement en apercevant Gertrude et Cébronne.

— Les voilà! ce sont eux!

— Comme elle est pâle!

On se pressait pour les voir, on acclamait Cébronne et ils parvinrent avec peine à la voiture du docteur.

— A la maison de santé! cria-t-il au cocher.

Ils partirent au milieu d'acclamations vigoureuses et de cris de mort contre la femme qui venait d'être arrêtée.

— Gertrude, ma bien-aimée, s'écria Bernard, nous commençons l'ère heureuse.

Gertrude, entrée dans la crise de réaction, se sentait à peine la force de répondre.

— Dieu vous entende! dit-elle avec doute.

Le coeur de Cébronne se serra en devinant la pensée secrète de la jeune fille.

— L'ébranlement passera comme le reste, dit-il avec autorité; vous renaitrez auprès de votre mère et... de votre mari, ajouta-t-il en lui baisant la main.

— Et on ne me parlera plus jamais, jamais! de ces moments épouvantables, dit-elle en frissonnant.

— Jamais! j'y veillerai!

XII

Le docteur Cébronne était transfiguré quand M. des Jonchères le revit trois jours plus tard.

— Aubrun sort d'ici, Henri; je l'ai mandé par télégramme et lui ai remis son chèque. Il vaut mieux que son métier, et je m'en souviendrai pour qu'il ne connaisse plus la misère.

— Avec la grosse somme que tu lui donnes et les copies que je lui fournirai, il vivra suffisamment bien. Et ces pauvres femmes? Parle-moi d'elles! Comment s'est passée leur première entrevue?

— Sans scène, sans crises nerveuses, Dieu merci! Elles se sont embrassées longuement, mais étant habituées à souffrir et à se dominer, il n'y a pas eu de démonstrations extérieures exagérées. Cet empire sur soi-même, cette modération dans une circonstance exceptionnelle me plaisent énormément. C'est une garantie pour leur rétablissement.

— Mais tu ne crains rien

En Province

McCREARY

Une retraite paroissiale est ordinairement l'objet de grandes consolations pour le pasteur et les fidèles. Tel fut le cas pour nous dans le cours de la semaine dernière. Les pieuses paroles que sut nous dire le R. P. Beys, provincial des Oblats de Marie, sont allées droit à nos coeurs, et comme le disait Monsieur le Curé en remerciant le Père missionnaire pour son dévouement à notre égard, elles porteront des fruits abondants.

Les bienfaits de la retraite ont été visibles, les communions ayant été nombreuses. La Sainte Vierge, à qui nos enfants se sont donnés si généreusement, et le Sacré-Coeur de Jésus, auquel la paroisse entière s'est consacrée, ne pourront s'empêcher de bénir leurs enfants de McCreary.

* * *

A l'issue de la grand'messe, dimanche, Monsieur le Curé dévoilait et bénissait une jolie statue du Sacré-Coeur, don d'un généreux paroissien.

* * *

Le R. P. Beys, O.M.I., nous a quittés lundi. C'est avec regret que nous l'avons vu partir. Nous espérons cependant que nous aurons le plaisir de le revoir au milieu de nous et d'entendre sa parole. Toujours il sera le bienvenu.

* * *

MM. les abbés Desmarais, curé de Laurier, et Anctil, desservant de Ste-Claire, étaient de passage au presbytère ces jours derniers.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé de M. l'abbé Derome, notre ancien curé, s'améliore beaucoup à l'hôpital de Saint-Boniface. Espérons qu'il sera bientôt parfaitement rétabli.

MONTAGNARD.

SAINTE-AMELIE

HEUREUSE NOUVELLE

Notre honorable et dévoué député au fédéral, M. W.-J. Ward, nous mande par lettre qu'il est allé en délégation, le 2 courant, chez le président-directeur du bureau-chef des chemins de fer nationaux pour s'informer si quelque chose devait se faire bientôt pour le chemin de fer à Sainte-Amélie. Il rapporte, comme résultat de son entrevue avec Sir Henry Thornton, que celui-ci lui assuré que notre district recevait actuellement toute considération juste et convenable pour ce qui concerne la question de la construction du chemin de fer de Sainte-Amélie et des autres parties du district.

Sir Henry a dit qu'ils étaient en train de préparer un programme de trois ans de travaux de construction, pendant lequel il espère pouvoir construire et compléter toutes les lignes des chemins de fer proposés qui ont été soumis au département.

* * *

LA MI-CAREME

Dimanche, le 11 courant, la paroisse a donné sa dernière soirée à la salle pour jusqu'au 27 mai, alors qu'aura lieu la tombola des Dames de Sainte-Anne. Encore une fois, nous pouvons dire que la veillée a été une des plus agréables. Il nous est venu du monde de Sainte-Rose du Lac, de Laurier et de la Montagne. Toutes ces bonnes gens, qui aiment les belles réunions paroissiales, sont toujours les bienvenues chez nous.

Les prix pour les cartes et les tables de jeu furent distribués comme suit:

Messieurs—1er prix, M. Clément Pinette; 2me prix, M. Henri Denis; prix de consolation, M. Noël Ramsay.

Dames—1er prix, Mlle Claire Pinette; 2me prix, Mlle Bernadette Deslauriers; prix de consolation, Mlle Virginie Ramsay.

Pour les tables de jeu—Le $5 américain en or a été gagné par Mlle Bernadette Dupré. La superbe pipe en porcelaine a été gagnée par M. Arthur Veraight.

La musique nous a été fournie par MM. William Bathgate, Marshall Crossland, Leland Bathgate et Eola Roy. Résultat de la soirée: $51.15.

* * *

DECES

M. Joseph Gareau est mort subitement le 9 mars à Cayer. Son service funèbre a été chanté à Sainte-Rose, lundi, le 12 courant. M. Gareau était le beau-frère de M. et Mme Ernest Gagnon, de cette paroisse.

Nous offrons nos sincères sympathies aux parents éprouvés par la mort inattendue de ce brave homme, qui était encore dans la force de l'âge.

SAINT-MALO

Jeudi, le 8 courant, un beau mariage était célébré dans l'église de Saint-Malo, lorsque Mlle Marie Forest, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Raoul Sicotte, de Dollard, Sask.

Une nombreuse assistance était présente à cette cérémonie. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Macaire, notre bon curé. Le choeur de chant était conduit par M. Isidore Forest, frère de la mariée.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent chez M. Joseph Forest, où un copieux déjeûner était servi pour la circonstance.

M. et Mme Raoul Sicotte nous ont quittés le 13 mars pour aller demeurer à Dollard, Sask. Ils arrêteront à Regina pour visiter de leurs parents.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

* * *

BAPTEME

M. et Mme Arthur Forest font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 8 mars courant, baptisé sous les noms de Joseph-Raoul-Thomas-Norbert. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Sicotte.

* * *

M. et Mme Hervé Duguay, ainsi que M. Adélard Fontaine, de Sainte-Anne des Chênes, étaient de passage à St-Malo, à l'occasion du mariage de M. Raoul Sicotte.

* * *

Mlle Anne-Marie Gosselin nous est revenu de Headingly après six mois d'enseignement.

* * *

M. Emile Trudel nous représentait lors de la convention des commissaires d'école tenue à Winnipeg, il y a une quinzaine.

* * *

M. J.-A.-B. Beachemin est arrivé définitivement avec sa famille à Saint-Malo.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. Albini Morin a subi une opération heureuse pour l'appendicite, à l'hôpital de Saint-Boniface. Espérons qu'il nous reviendra en parfaite santé.

* * *

Mme Joseph Arpin et Mlle Gertrude Morin étaient de passage à Winnipeg, ces jours derniers.

* * *

Nous allions oublier le concours de "bille nommée" qui a eu lieu chez M. Jean Goulet, il y a une quinzaine de jours. Vraiment il a été enthousiaste et très goûté de nos amateurs. M. Joseph Trudel et M. Alfred Trudeau ont gagné respectivement le premier et le deuxième prix. Nos sincères félicitations!

PIERROT.

LORETTE

M. Alfred Dumaine, dont on annonçait la convalescence, est décédé samedi après-midi, chez sa fille, Mme Muller. Il n'y avait qu'une demi-heure qu'il y était arrivé, sortant de l'hôpital.

Nos plus sincères sympathies à ses enfants et parents.

ELIE

Mme Aimé Bouchard est revenue enchantée de sa promenade, passée au milieu de ses parents, M. et Mme Pierre Bouvier, d'Alonsa, Man.

* * *

Mme Pierre Bouvier est retournée chez elle à Alonsa, Man., après une semaine passée à Winnipeg et Saint-Boniface, chez des amies. Elle s'est aussi rendue à Saint-Charles, où elle a confié sa jeune fille Antoinette aux bonnes soeurs du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, à Saint-Charles, Man.

GRAVELBOURG, SASK.

FETE INTIME

Mercredi, le 7 mars, était jour de liesse et de réjouissance au Collège. On y célébrait la fête de saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise et patron des maisons d'éducation catholique du monde chrétien. C'était aussi la fête officielle du recteur du Collège.

Les élèves ont pris leurs ébats à coeur-joie dans les brises réconfortantes du printemps et les irradiations ensoleillées de la saison nouvelle.

* * *

Tableau d'honneur pour le mois de février:

3me Forme—1. LeRoy Poulin; 2. Léo-Paul Sabourin.

2me Forme—1. Louis LeBastard; 2. Léo Ayotte.

Eléments latins—1. Paul Raby; 2. Albert Forcier.

4me Préparatoire—1. Fernand Painchaud; 2. Ex aequo: Léo Isabelle et Léon Nibus.

3me Préparatoire—1. Conrad Piché; 2. Joseph Ross.

2me Préparatoire—Armand Gaudry; 2. Aristide Fournier.

* * *

L'A.C.J.C. ET LA FANFARE DU COLLEGE

Le cercle de l'A.C.J.C., toujours à l'affut des oeuvres d'intérêt catholique et national, se réunissait mardi le 27 février, aux bureaux de M. l'avocat Bonneau. Le but de cette réunion toute amicale et toute fraternelle était de s'organiser pour ouvrir une collecte d'argent au bénéfice de la fanfare de notre collège français de Saskatchewan.

L'assemblée, tenue sous la présidence honoraire de M. l'avocat Bonneau et la présidence active de M. Vincent, s'ouvrit, selon la pieuse tradition, par la récitation de la prière. Le R. P. N. Massé, O.M.I., et M. l'abbé Louis Lussier étaient les représentants du collège. Une réconfortante atmosphère de sympathie et de cordialité, d'émulation et d'entrain, régnait parmi les membres. Après mûres délibérations, l'assemblée passa les résolutions suivantes:

1.—Organiser une loterie de "tirage au sort" de plusieurs articles de valeur.

2.—Organiser une représentation de vues animées éducatives par l'Association d'art catholique.

3.—Organiser un "Tag Day" pour les premières vêpres de Pâques (le samedi saint après-midi).

4.—Organiser une séance par les membres de l'A.C.J.C.

Les autorités du personnel dirigeant du Collège sont profondément émues de l'intérêt croissant que l'A.C.J.C. de Gravelbourg manifeste à l'oeuvre importante de notre maison française d'enseignement supérieur, et s'empressent de leur souhaiter un plein succès dans leur admirable entreprise, et de leur offrir le tribut reconnaissant de leur respectueuse gratitude.

pour Mlle Deplémont? Elle ne tombera pas malade?

— Je craindrais si elle s'abandonnait elle-même... heureusement sa mère a besoin de ses soins, elle le sent et s'efforce de surmonter l'accablement amené par la réaction. Pour toutes les deux, la sécurité et la paix feront le reste. Gertrude, qui s'inquiétait, comprend maintenant qu'aucune corde n'est brisée chez elle.

— La paix et la sécurité!... elles produisent le même effet sur toi, mon cher Bernard, répliqua M. des Jonchères en regardant avec joie l'expression rassérénée de son ami. En trois jours, tu as rajeuni étonnamment. De ces angoisses, de cette aventure extraordinaire, il ne te restera que quelques cheveux blancs. Le mauvais rêve, dont je souffrais, en vérité, presque autant que vous, a disparu, Dieu soit loué!

— Oui, dit Cébronne, tu entrais dans ma douleur avec toute l'affection d'un ami... Mais ce mauvais rêve... aurait-il pris un caractère odieux si vos lois n'étaient pas si mal faites?

— Explique-toi?

— On a refusé d'accepter la caution que je proposais pour éviter à Mlle Deplémont la brutalité de sa position.. et cependant mon honorabilité n'est mise en doute par personne, et, au besoin, ma parole d'honneur fait loi, tu le sais bien!

—Sans doute, mon pauvre cher, mais si on appliquait ta théorie, combien de coupables échapperaient à la justice?

— Pourquoi? On mettrait des conditions strictes à l'acceptation de la caution.

— Et tu fais entrer dans ces conditions l'honorabilité de celui qui offre caution? Mais l'homme le plus honnête, le plus sûr est souvent trompé!

— Aussi je ne dis pas de laisser un prévenu ou accusé sans surveillance; on le surveillerait de près, soit! mais, à moins qu'il n'y ait aucun doute sur la culpabilité d'un homme, la prison préventive est révoltante! Vois la contradiction flagrante dans le fait suivant, d'après un principe de jurisprudence: "Tout homme est innocent, tant qu'il n'est pas reconnu coupable"; on ouvre des débats pour apporter ou discuter la preuve de la culpabilité, et on enferme l'individu avant que la question ne soit plus douteuse!

— Mon cher ami, tout ceci est complexe et ne se résout pas de cette façon simpliste. Remarque, je te prie, que les erreurs judiciaires sont rares et que la justice est inspirée, de nos jours, par un grand esprit d'humanité.

—Je le sais!... mais n'y aurait-il qu'un seul fait comme celui dont trois êtres viennent de tant souffrir, que, à mon sens et sans parti pris, ce serait suffisant pour modifier la loi sur la prison préventive.

Deux mois après, par un temps chaud de mois d'août, le docteur Cébronne et Gertrude venaient passer leur lune de miel en Bretagne.

Bernard avait envoyé ses domestiques pour préparer la maison et la mettre en état de recevoir la jeune femme.

Aucun endroit ne pouvait être mieux choisi, loin du bruit, loin des hommes, dans un cadre qui, reportant l'esprit bien loin en arrière, aidait à l'oubli et à l'apaisement.

La maison longue, assez basse, aux toits arrondis, datait du dix-huitième siècle. On lui avait conservé ses volets verts, chantés par le goût romantique d'autrefois. Un perron de quelques marches donnait accès au jardin dont les carrés réguliers, parsemés de bosquets en miniature, s'étendaient jusqu'à la Rance aux bords singulièrement escarpés et sauvages. Des statues, voilées de lichen, ajoutaient à la mélancolie du vieux jardin, que cultivait l'homme chargé de garder la propriété.

Cébronne conservait un souvenir attendri de l'habitation où s'était passée son heureuse enfance; ni lui ni son père, appelés par des carrières brillantes loin de leur pays natal, n'avaient voulu la vendre, bien qu'ils n'y fissent que de courts séjours, à très longs intervalles.

Bernard observait, sur le visage de sa femme, l'effet produit par l'aspect suranné mais, à ses yeux, très poétique de la propriété.

— C'est charmant! dit-elle avec le sourire un peu souffrant qu'elle conservait depuis ses épreuves.

— Ai-je bien fait de vous amener ici?

— Oh! oui... ce sera le repos enfin loin de Paris! loin de souvenirs affreux.

— Ils disparaîtront ici, vous verrez! Plus de regards en arrière, ma chère Gertrude! dit-il d'un ton ferme; et ne pensons qu'à nous. Nous sommes seuls, nous sommes heureux.

Ils étaient complètement seuls, en effet, Mme Deplémont ayant refusé de les accompagner pour ne pas être en tiers indiscret dans leur bonheur.

Cébronne avait bien auguré de l'atmosphère de paix et de joies dans laquelle ils vécurent plusieurs semaines, et bientôt il ne revit plus l'expression souffrante qui lui faisait mal.

Gertrude, aimante, passionnément reconnaissante, et, malgré le développement de son énergie par la lutte et le travail, restée femme jusqu'au fond de l'âme, veillait sur elle-même pour que nul reflet du passé ne vînt attrister son mari. Puis l'effort disparut, car elle s'épanouissait dans un bonheur que les anciennes douleurs rendaient plus pénétrant, plus profond, et les objets qui l'entouraient s'imprégnaient des douceurs de sa vie actuelle.

"Mon cher ami, écrivait le docteur Cébronne à M. des Jonchères, tu te rappelles cet endroit où tu m'as accompagné il y a quelques années? En vrai Parisien, tu y voyais seulement une solitude absolue, un air triste sous sa verdure et sa vétusté, sous le siècle qui a jauni les toits et patiné les murs. Moi je t'en décrivais le charme mystérieux, vu par mon coeur et mes souvenirs... Je l'aimais jadis, maintenant je l'adore dans son rajeunissement produit par l'amour heureux.

"Tu te souviens aussi d'une pensée que nous avions discutée ensemble: "Le coeur de la femme est un miroir qui reflète l'univers entier?" La comprenions-nous bien? Je ne le crois pas, et un mariage malheureux me l'avait rendue amère.

"Aujourd'hui, je ne la comprends pas, je la vis!... Le coeur honnête d'une femme intelligente renferme toutes les nuances infinies, toutes les délicatesses exquises qui sont, pour l'homme, l'essence de sa paix et de son bonheur.

"Le coeur féminin, qui comprend tout, est bien "le miroir qui reflète l'univers entier." Ma vieille amitié te souhaite de le posséder un jour.

"Adieu et à bientôt!

"Cébronne."

Fin

LE PAYS DES RENARDS

Est-ce un des effets de la grande vogue des fourrures, de plus en plus portées? L'élevage des animaux à fourrure se développe au Canada dans des proportions considérables. De nombreux immigrants s'y livrent aujourd'hui, faisant l'élevage du renard argenté qui nourrit très bien son homme. Si l'on en croit, en effet, la statistique publiée par les "Commerce Reports", les capitaux placés dans cette industrie rapportent du 19 pour cent, ce qui, même au Canada, est un coquet intérêt.

En 1920, on comptait dans ce dominion 582 fermes élevant 14,880 renards, dont 13,405 de la variété argentée. Sur ces 14,880 renards, 10,312 étaient nés en captivité, ce qui souligne l'importance et le succès de l'élevage.

La même année, les 582 fermes ont mis sur le marché 2,452 peaux, soit 2,030 de renards argentés représentant environ 4,200,000 francs. Si l'on ajoute pour environ 8 millions d'animaux vivants vendus pour la constitution de nouveaux cheptels, on voit le rendement de cet élevage qui ne nécessite ni capitaux importants ni travail considérable et qui, d'ailleurs, n'a fait que s'accroître depuis.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

A LA CATHEDRALE

Le concert sacré de mardi dernier

"Après tout, me disait récemment un ami, nous ne sommes pas si mal partagés sous le rapport des plaisirs de l'esprit; en musique, par exemple, pensez à Cortot, Bonnet, Dupré et Thibaut et voyez quelles riches occasions ils nous fournissent de ressaisir le fil de notre latinité; même chez nous, les moyens se multiplient de faire fructifier cet héritage: nos seuls talents locaux nous donnent des concerts plus fréquents; ceux qui jouent la comédie nous gratifient d'intéressantes représentations, plus soignées d'une fois à l'autre; des conférenciers se donnent la peine de rentrer en eux-mêmes pour y découvrir des vérités utiles. Tout cela répond à un besoin du public et témoigne d'aspirations distinguées; voilà un symptôme d'ascension. En somme, de quoi nous plaignons-nous?"

"De quoi nous plaignons-nous?"... De bien des choses, hélas!... Mais, repassant ces quelques réflexions de mon ami, au sortir du concert de mardi dernier, j'en amplifiais volontiers le sens bienveillant, dans la mesure où la musique de Gounod et de Mendelssohn venait d'amplifier certaines puissances affectives qui séjournent au fonds de moi-même. Je m'étais bel et bien laissé emporter par la force exaltante de cet art et je continuais:

"J'ai la faiblesse d'être de mon pays et d'aimer mon coin de terre, à l'encontre de tant de gens qui le décrient; je caresse ce rêve orgueilleux que sa physionomie se transforme peu à peu jusqu'à se concilier avec mille autres petits rêves qui me sont particuliers et qui ne me paraissent pas vulgaires; si tous apportaient leur parcelle de bonne volonté, la face des choses qui nous entourent serait différente. Sans doute, tout n'est pas parfait dans ce qu'on vient de nous offrir, mais quelles promesses, et quel succès déjà! La vie est belle!" Et ce régal, grâce à l'énergique impulsion de M. Hélie, le directeur, fermement secondé par ses choristes.

Et j'allais, soutenu par l'haleine d'optimisme qui s'exhale de toute l'oeuvre de Gounod dont nous avions de copieux extraits et de ces choeurs d'Athalie dont l'expression musicale offre plus d'un lien de parenté avec celle du grand musicien français.

Bonne santé, belle humeur d'une âme qui trouve à la vie un prix inestimable (comme Mozart, qu'il pratiquait beaucoup), expression mélodique d'une richese rare, orchestration haute en couleur, dans laquelle les effets sonores semblent être traités comme fin plutôt que comme moyen et qui recherchent la lumière, voilà ce que nous percevons chez Gounod. Par ailleurs, certains sentiments trouvent en lui un interprète mal disposé: il n'est pas familier avec les ombres qui survolent les âmes, les grâces ployantes ne le séduisent guère et, s'il doit rendre la tristesse et la douleur il a, dans la phrase, une gravité émouvante, certes, mais, sous l'accent plaintif ou désolé, scintille presque infailliblement une lueur d'apothéose, l'action de grâces; c'est comme la reprise obligée du verset: *"Sed nos qui vivimus..."*

Avec cent vingt-cinq choristes, dont trente-cinq voix d'enfants qui renforçaient alternativement les altos et les soprani, M. Hélie a obtenu un excellent résultat: il a éliminé les rugosités de certaines des parties, il a prémuni les chanteurs contre les éclats de voix; il leur a imposé une belle discipline d'ensemble, qui s'est manifestée fort agréablement aux auditeurs.

Une autre chose sur laquelle nous nous en voudrions de ne pas insister c'est le mérite qu'a eu le directeur de former ces voix d'enfants, de leur avoir fait acquérir l'émission moëlleuse qui convient et ensuite de les avoir rendus capables de tenir une partie dans un choeur. On peut être sûr que, pour en arriver là, il lui a fallu une forte somme de patience et... d'impatiences.

Les solistes ont chanté selon leurs moyens vocaux et ne se sont pas permis d'excès. Nous avons remarqué avec plaisir que MM. Allard, Couture et Jutras avaient des voix de belle qualité et que M. Trudeau savait trouver l'accent propre à nous remuer profondément. Mlle Benoit possède beaucoup de souplesse et d'aisance, Mlle Patenaude, un timbre pénétrant qui semble s'être sensiblement affermi. Mme Dickinson, qui jouit d'une riche voix de contralto, prononce le français très distinctement. Plus j'y pense, plus je découvre en moi une prédilection pour la voix de Mlle Delorme; son timbre est très pur, avec je ne sais quel éclat printannier.

Quel que soit le mérite d'un organiste, quelque valeur qu'on lui reconnaisse, et même si, en dehors de son accompagnement, il a exécuté avec goût et savoir faire, trois solos d'orgues, dont un prélude et une fugue de Bach, du moment qu'il est l'accompagnateur, il est le dernier dont on parle. Et pourtant nous rangeons M. Dorval très haut et nous trouvons qu'une bonne partie du succès lui revient pour la façon dont il a soutenu le choeur.

Nous félicitons tous les membres du choeur de chant en général; il leur a fallu beaucoup d'exercices et maintenant le succès a couronné leurs efforts.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a bien voulu, immédiatement après le concert, exprimer au directeur ainsi qu'à la chorale, l'hommage de l'auditoire, en quelques paroles délicates.

Un dernier mot. Soit à cause d'une réclame trop modeste, soit à cause de coïncidences malheureuses, même d'un peu d'imprévoyance chez les organisateurs, ce concert n'a pas eu l'auditoire qu'il fallait. Il devrait être donné à tous les nôtres de Saint-Boniface et de Winnipeg de l'entendre. S'il m'est permis de risquer une suggestion, n'y aurait-il pas moyen de le reprendre, le premier dimanche après Pâques. Je parle en mon nom, il est vrai, mais je suis sûr d'exprimer le voeu d'un grand nombre.

Louis-Philippe Gagnon.

* * *

PROGRAMME

Première partie

"Près du fleuve étranger", *Gounod*. Choeur, chorale de la cathédrale.

Deuxième partie

"Athalie", *Mendelssohn* — "Tout l'univers est plein...", (Choeur); "O promesse, ô menace..." (Choeur): Chorale de la Cathédrale; "Marche des prêtres" (solo d'orgues), Professeur Georges Dorval; "Partez enfants d'Aaron" (soli et choeur). Solistes: Mlles Henriette Delorme, Marie Benoit, Adélia Patenaude (soprani); Mme Melicent Dickinson (contralto).

Intermède

"Prélude chorale" (solo d'orgues), *Bach*; "Fugue en mi bémol" (solo d'orgues), *Bach*: Professeur Georges Dorval.

Troisième partie

"Rédemption" (fin, 2me et 3me partie), *Gounod* — "L'apparition de Jésus aux apôtres" Récitant: M. Hector Allard; Jésus: M. Lucien Trudeau. "Ouvrez vos portes éternelles", chorale de la cathédrale. — La Pentecôte: "Ah! qu'ils sont beaux..." (solo et choeur). Soliste; Mlle Henriette Delorme, soprano. — Le Cénacle: "C'était le dernier jour". Récitant: M. Hector Allard; "Les apôtres en prière" (orgues), Professeur Georges Dorval; "Or voici qu'un grand bruit..." Récitants: MM. Hélie et Trudeau; "Partez donc maintenant" (une voix d'en haut), Mlle Henriette Delorme. — L'hymne apostolique: "Le verbe s'est fait chair" (soli, quatuor et choeur). Solistes: Mlle Henriette Delorme, Mme Melicent Dickinson, M. Couture et M. Jutras.

DEPART

Mme Albert Goulet, de N. W. Angle, Man., qui est venue voir sa mère malade chez sa soeur, Mme Roger Goulet, de Saint-Boniface, est retournée dans sa famille.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

NOUVEAU MAIRE

M. Richard-J. Swain est élu maire de Saint-Boniface

Vendredi dernier, 16 mars, M. Richard-J. Swain a été élu maire de la ville de Saint-Boniface par une majorité de 249 voix sur son concurrent, après lui, le plus favorisé, l'ancien échevin W.-H. Leck. Les résultats ont été les suivants:

M. R.-J. Swain, 879 (élu); M. W.-H. Leck, 630; M. L.-J. Collin, 313.

Un tiers seulement des électeurs se sont rendus aux urnes, suivant le nombre des suffrages exprimés, c'est-à-dire 1,822 votants. A remarquer que dans cette lutte électorale, entre le pôle français et le pôle anglais, ce sont les Français et les Belges qui ont accordé le succès à M. Swain.

Quand vint le nouveau maire à l'hôtel de ville, après les résultats connus, il fut l'objet d'une ovation si enthousiaste de la part de la foule qui l'attendait qu'il fut littéralement porté en triomphe jusqu'à la salle des séances du conseil municipal où il reçut les congratulations et les compliments de ses amis, auxquels M. Swain adressa ses remerciements ainsi qu'à tous les électeurs qui avaient bien voulu lui accorder leur confiance. Il eut des mots aimables vis-à-vis ses adversaires et leur rendit hommage pour l'honnêteté et la courtoisie dont ils avaient fait preuve pendant la lutte. Il souligne, ce que nous avons effleuré plus haut, que les électeurs des quartiers 1, 2 et 3 n'étaient point encore satisfaits et que, plus que les habitants de Norwood, ils attendaient encore quelques changements. Sur ce point M. Swain déclare formellement qu'il ne se soustraira pas à ses responsabilités et que, des deux côtés, il fera son devoir, non seulement pendant le courant de cette année où on lui a fait l'honneur de l'appeler pour continuer la charge et les obligations d'une fonction déjà commencée, mais pour aussi longtemps que les électeurs de St-Boniface voudront bien lui conserver leur confiance.

M. Swain a pris la charge de ses nouvelles fonctions hier. Il se tiendra à la mairie tous les jours.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin par quartiers et par candidats, d'après le procès-verbal même de M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie.

Quartier	Swain	Leck	Collin
No 1	68	20	23
No 2	141	35	100
No 3	327	62	157
No 4	233	281	25
No 5	110	232	8
Total	879	630	313

ASSEMBLEE DU CONSEIL DU 12 MARS

Le conseil municipal de St-Boniface s'est réuni lundi dernier, 12 mars, dans la salle habituelle de ses séances et, après lecture du procès verbal de la dernière réunion, passe à l'ordre du jour. Etaient absents: MM. les échevins Joseph Taylor, adjoint au maire, malade; J. Daoust, en tournée d'affaires dans l'Ouest, et F.-R. Dowse, en voyage sur les côtes du Pacifique.

De longtemps une assemblée municipale, y compris le siège vacant du maire, n'avait été réduite à une aussi simple expression. Néanmoins, tout s'y passa avec compétence, utilement et bien.

Saint-Boniface s'oppose à l'introduction, par Winnipeg, d'une taxe sur le revenu, et le conseil donne avis à l'échevin McFadyen, qui est à la tête du comité de législation, d'avoir à se tenir sur ses réserves, à ce sujet, espérant que cette ligne de conduite influera salutairement sur les autres municipalités du Manitoba.

Le conseil ratifie le projet d'emprunt de $240,000 pour la reconstruction de l'école Provencher, détruite par le feu, le 4 janvier, et l'érection d'une nouvelle école dans le quartier 5, à Norwood. Ce n'est pas sans discussion que ce règlement fut adopté, entre la première, la deuxième et troisième lecture. L'échevin Wilson demande à ce qu'une enquête soit faite sur la nécessité d'élargir l'école Provencher et l'échevin Doucet, qui est en même temps commissaire d'école, dit qu'il n'y a pas de doute à ce sujet et qu'il est de toute urgence de porter de 18 à 26 le nombre des classes à réinstaller. Le conseil, en principe, y est opposé et fait ses réserves. L'échevin J.-B.-T. Hébert, notamment, présente un amendement aux termes duquel il est dit que la commission scolaire devrait prendre à charge les dépenses nécessitées par cette restauration de l'école Provencher avec l'argent disponible qu'elle a en caisse, en ajoutant que si elle ne juge cet argent suffisant pour mener à bien cette réparation, elle attende des jours meilleurs en pratiquant, quelque temps encore, comme par le présent, ce double système de cours suivis: les uns, par les garçons, le matin, et les autres par les filles, le soir. La commission d'école, malgré tout, secondée par l'insistance du Rév. Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, est d'avis, puisqu'il est d'obligation de reconstruire une nouvelle école, d'apporter dans cette réinstallation des commodités nouvelles et un confort moderne en harmonie avec celui existant à l'académie Saint-Joseph.

A la deuxième lecture du règlement, l'échevin Wilson, présidant la séance, fait surgir une autre discussion ayant encore trait aux finances de l'école et insinue que la commission scolaire n'est peut-être pas aussi économe qu'elle devrait l'être. Ce à quoi M. Doucet répond que cette commission est suffisamment initiée aux principes d'économie pour n'avoir pas à demander au conseil constamment ratification de ses actes et, qu'en définitive, puisqu'en matière d'administration la plus grosse responsabilité incombait aux commissaires d'école, cette association constituait un corps assez important pour savoir, dans les circonstances ordinaires, s'éclairer elle-même. L'échevin Doucet ajoute qu'il n'ignore pas que cette forte somme affectée à la reconstruction de l'école Provencher pourra en quelque sorte, au point de vue budgétaire, nuire à la réfection des abords du pont Provencher, mais il estime que l'éducation des enfants doit passer avant tout.

L'échevin Hébert réplique que parfois on se trouve en face des inconséquences les plus extraordinaires. On demande des économies et on ne fait rien pour les obtenir. Pourtant, qui veut la fin veut les moyens. Désire-t-on, dit-il, élever un monument, il n'y a pas de limites dans les dépenses, mais dès qu'il s'agit de sacrifier quelques milliers de dollars pour réparations d'égoûts, connexion d'eau ou réfection de la voie publique, dans le but souvent de venir en aide aux ouvriers sans travail, c'est un tollé général de lamentations et de reproches. Après cela, ajoute-t-il, on s'étonnera de l'augmentation des impôts. Finalement l'échevin Hébert est d'avis de se montrer pondéré en tout et, en fait d'économie, de ne pas se livrer seulement à celle des bouts de chandelles.

Un amendement essentiel à faire intervenir dans le règlement, au point de vue électoral, a été le rappel des dispositions particulières apportées, l'année dernière, aux conventions de ces élections, stipulant que seuls ont le droit de voter, dans cette affaire, ceux qui sont propriétaires, par conséquent payant des taxes et habitant Saint-Boniface. Les bureaux de votes seront établis le 16 avril, l'élection aura lieu le 17 et le dépouillement des votes le 18. Les chefs de bureaux délégués et inscrits au règlement sont: Quartier No 1, M. Octave Rodts, coin rue Plinguet et Archibald; quartier No 2, M. Georges Lévêque, à l'hôtel de ville; quartier No 3, M. J.-C. Marcoux, coin rue Hamel et rue Aulneau; quartier No 4, M. R.-H. Green, à l'école Taché; quartier No 5, M. George Pratson, coin rue Kitson et avenue Taché.

A la troisième lecture, pendant la discussion à laquelle donne lieu l'établissement de ce règlement, l'échevin McFadyen quitte la salle des délibérations et l'échevin P. Gevaert passe dans le chambre des commissions, laissant seulement en séance cinq conseillers présents; l'échevin Hébert, à qui M. Wilson a cédé son siège de président, et, avec ce dernier, les échevins B. Holden, S. Carson et A.-J. Doucet. Le vote ne peut avoir lieu qu'au retour de M. Gevaert dans la salle du conseil. Il fut pris à l'unanimité, mais avec les réserves du conseil et l'addition de l'amendement Hébert.

Une gratification de $200 est accordée à la Société d'Horticulture de Saint-Boniface et de Norwood, pour laquelle nos échevins ont la plus grande sympathie. Une attention spéciale sera apportée à la demande présentée par MM. Wilson, président, Green, secrétaire, et le Rév. Frère Joseph, suggérant au conseil la création d'un prix d'honneur accordé au jardin le mieux tenu dans la ville de Saint-Boniface.

Le contrat pour l'établissement d'un escalier de sauvetage à l'hôtel de ville est donné à la Manitoba Bridge and Iron Works, pour $484.

Une commission spéciale, composée de MM. les échevins Joseph Taylor, adjoint au maire, J.-B.-T. Hébert et P. Gevaert alloue à MM. Dubuc et Roy la somme de $276 pour solde des différents services qu'ils ont rendus à la ville et leur retire la charge des demandes de vente pour taxes qu'ils passent à MM. Conde et Taylor, les avocats de la ville.

Comme il se présente peu de soumissionnaires pour les ouvrages de plombage à donner, à l'hôtel de ville, l'échevin McFadyen suggère l'emploi d'un moyen, par voie de publicité, pour que les fournisseurs de tous les quartiers de Saint-Boniface soient informés. M. Meindl, ingénieur de la ville, est chargé de cette réclame.

Le projet de règlement concernant les nouvelles constructions et aux termes duquel les bâtiments d'une importance d'au moins deux magasins doivent avoir deux entrées, dans leurs abords, et autour d'eux un accès de 12 pieds, a été passé à la commission des travaux publics. On sait que cette mesure de précaution a été déclarée urgente à la suite des incendies du collège des Jésuites et de l'école Provencher, pour lesquels ont a été obligé de faire appel aux échelles aériennes de Winnipeg.

D'après un rapport du chef des pompiers, M. Thompson, les pertes occasionnées par le feu à Saint-Boniface, durant le mois de février, y compris celle de l'hôtel du C.N.R., se montent approximativement au total de $65,000.

Après avoir consulté le rôle des paiements, l'échevin J.-B.-T. Hébert demande à l'ingénieur de la ville, M. Meindl, de fournir au conseil, lors de sa prochaine réunion, un rapport détaillé et séparé des dépenses faites pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs et dans les rues.

M. J. Dean, habitant Saint-Boniface, rue St-Jean-Baptiste, proteste contre le dépôt de $5 qu'on exige aux bureaux de l'hôtel de ville, préalablement à la délivrance de l'eau qu'on lui demande. Il dit qu'il n'existe aucune loi, dans la ville de Saint-Boniface, pas plus que dans le gouvernement provincial ou fédéral, qui autorise une pareille consigne. L'échevin Wilson, remplissant les fonctions de maire, lui répond que cette consigne de $5 est pour couvrir la ville, le cas échéant, d'une perte, pour non paiement, d'un abonné obligé de partir subitement et abandonnant le compteur en cours de consommation d'eau.

Sur convocation de son président, M. J.-B.-T. Hébert, le comité de réorganisation s'est réuni lundi dernier à l'hôtel de ville. Nous en donnerons, si possible, le compte rendu dans notre prochain numéro.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à un ami

Mon cher collègue,

Je me permets de vous appeler ainsi parce que moi-même, modeste disciple d'Euterpe, je suis non seulement un ami des deux fanfares de Saint-Boniface et de La Vérendrye, mais un ami aussi de leurs chefs, MM. Nicholas Pirotton et Joseph Vermander. C'est même cette qualification d'intime qui me vaut, ici, d'être sur la sellette, aujourd'hui.

Il me plait, d'abord, de rendre hommage aux termes courtois et pleins d'esprit de votre lettre adressée à la "Liberté", dans laquelle vous traitez si humouristiquement de néfastes les dates du 13 et 23 février. Nous allons, si vous le voulez bien, tâcher, ensemble, de les exorciser. En toute sincérité et judicieuse humilité, je dois vous avouer que si je me suis trompé, c'est de bonne foi et sans arrière-pensée. Ce qui prouve que les personnes, mêmes animées des meilleures intentions, peuvent commettre des erreurs regrettables, comme, par exemple, celle d'avoir pu confondre et ignorer que, pendant toute la semaine du carnaval, c'était la fanfare de la Cité de Saint-Boniface qui, sous l'habile direction de M. Nicolas Pirotton, avait si harmonieusement tenu le kiosque à musique du patinoir de la ville.

A ce rendez-vous sportif de la société la mieux choisie de Saint-Boniface, je n'y suis allé qu'une fois. Mais la nuit était si belle, la musique, si mélodieuse et les couples, correctement enlacés, tourbillonnaient si élégamment et avec souplesse sur la glace, dans cet élan sentimental et gracieux que donnent la chaleur du coeur et de la jeunesse, que ma pensée, au milieu d'un si féérique, entrain dans les plaisirs, s'était envolée vers les rives lointaines de mon jeune âge. Moi aussi, aux sons d'un orchestre "select", sur des parquets peut-être moins glissants, je cadençais autrefois, avec l'agilité de mes vingt printemps, le "pas de quatre", le "quadrille des lanciers et la "valse des roses". Bien que, de nos jours, les danses ne soient plus les mêmes, dans la virtuose ascension des vôtres, mon cher collègue, vous m'avez fait rêver et, dans mon rêve, j'ai perdu la notion du temps et celle de mes amis, au point d'avoir pris les uns pour les autres. Voilà la clef de mon inadvertance et de ma distraction.

Vous connaissez maintenant mon erreur et la nature de mes pensées. Si j'avais eu l'humeur vagabonde, il y a beau temps que je me serais aperçu de ma méprise et, de suite, je l'aurais rectifiée, mais j'ai le tempérament tranquille, des penchants modestes et l'esprit casanier, — je demande à Ste-Rose de me reconnaître au moins celui-là, — de sorte que, abandonnant rarement mes pénates, je n'ai eu connaissance que mercredi dernier, par la "Liberté", de mon innocente bévue à laquelle déjà, j'en suis sur, vous avez accordé les circonstances atténuantes.

J'arrive au point humiliant: On dit bien, pour atténuer la faute de quelqu'un qui n'a pas l'habitude d'en commettre, que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre, mais là il est question de rendre à César ce qui est à César, et le chiendent est que n'ayant rien substitué du tout, il me faut au contraire reprendre ce que j'ai donné. Dans cette opération qui me rappelle, en mathématiques, l'extraction de la racine carrée, je n'aurai heureusement pas, en diplomatie, de trop gros efforts à déployer avec M. Joseph Vermander qui me connait assez pour me mettre à mon aise. Je le vois, souriant, dans un regard oblique et insidieux, prêt à me repasser avec une pointe d'aimable ironie, les compliments qu'il mérite et que je lui rendrai, mais que, ce jour-là, il n'était pas en mon pouvoir de lui adresser.

Même simplicité dans la transmission de ces éloges à mon ami M. Nicolas Pirotton à qui, méritoirement, ils reviennent parce que, chef habile et musicien de talent, il tient sous le charme de sa baguette, non seulement sa société et son président qui eux aussi, m'ont pardonné mon étourderie mais tous les habitants de Saint-Boniface qui se rendent toujours avec empressement à ses concerts, quand il nous en donne.

Cette réparation accomplie, je me sens le coeur plus léger et si, mon cher collègue, il vous restait encore le moindre doute à mon sujet, je vais le faire disparaître, sur le champ, en terminant et en appliquant à moi-même une maxime bien populaire en France, employée surtout, comme type proverbial, dans le monde qui n'engendre pas la mélancolie: "Si je l'ai dit, je m'en dédis".

Veuillez donc agréer mes excuses, mon cher collègue et recevoir, avec ma plus cordiale poignée de main et mes salutations empressées, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jean LAURENT.

Qu'est-ce que l'on met sur la table que l'on coupe, que l'on distribue et que l'on ne mange jamais? — Les cartes.

AU COLLEGE

DEBAT A L'ACADEMIE

"Le Romantisme, à cause du regain de vie qu'il a apporté à la littérature française et de l'absolutisme dont il l'a délivrée, l'emportèrent sur le Classicisme."

C'est ce que veulent prouver MM Provencher, Mager et Laflèche, tandis que MM. Prud'homme, Lévêque et Baudoux tiennent pour le Classicisme.

D'après les ripostes et les épigrammes que les contestants se lançaient un mois à l'avance, tous pouvaient augurer une chaude discussion. De fait, bien que le classicisme semblât être mieux défendu, l'enthousiasme fut grand pour les deux côtés.

M. Provencher s'avance le premier sur l'estrade. D'une voix solennelle il nous détaille en termes pathétiques la condition déplorable de la littérature au XVIIIème siècle, "elle sentait déjà la mort!" Si nous la cultivons de nos jours c'est grâce au Romantisme qui l'a fait renaître. Quelle oeuvre que celle de Victor Hugo! Quel génie que Châteaubriand, le père de tous les écrivains, "notre père à tous" — en littérature, s'entend.

M. Prud'homme n'aime pas à s'emballer: il nous parle simplement, comme un classique. Le Classicisme, c'est une école de bon sens qui donne toujours le pas à la raison sur les autres facultés intellectuelles. Le Romantisme s'abandonne à la folle imagination: aussi, voyez les extravagances qu'il commet. Victor Hugo lui-même n'est-il pas digne de Selkirk quand il parle de "crachat du ciel", de "lys naïf" et de "moineaux profonds"?

M. Provencher se lève bouillant, et pour réparer le calomnieux outrage, il nous lit l'admirable Extase de ce même Hugo qui, certes, ne peut pas être l'oeuvre d'un fou!...

M. Prud'homme, lui, ne s'extasie pas; il avoue que le morceau a du bon, mais il nie que le Classicisme soit mort: "Nous ne faisons pas un cours romantique, mais un cours classique!" C'est décisif.

Le deuxième avocat du Romantisme, M. René Mager, tient d'abord à prévenir ses adversaires qu'on ne prône pas le Romantisme exagéré, mais modéré. Dans un discours sérieux et catégorique il résume l'oeuvre de son école. Trop serviles imitateurs des anciens, les classiques négligeaient les beautés de la nature pour ressasser des fadeurs. La langue devenait raide et déclamatoire; le Romantisme vint la ranimer, la colorer, substituer l'image à l'abstraction, le mot propre à la périphrase, le pittoresque au descriptif.

M. Lévêque lui répond que les classiques ont bien fait d'imiter les anciens puisqu'ils avaient atteint la perfection dans tous les genres! Par contre, Victor Hugo, semblable à Napoléon, s'empare de la cavale du Romantisme, "il la lance fumante et sans bride, laissant le chemin du bon sens pour s'engager à travers les réserves littéraires...". Tous s'attendaient à voir Hugo s'abattre sur un lit de mitraille et se casser les reins, quand, M. le président Frossais coupa la parole à l'orateur. L'accident n'eut pas lieu, mais Victor Hugo l'échappa belle!

Infin deux rhétoriciens renommés, l'un par sa bonne humeur, l'autre... dirons par sa vivacité, constituent l'arrière garde; ils donneront le dernier choc.

M. Laflèche sonne la charge. L'original "Saxon", fatigué peut-être, après ses derniers combats pour "l'Empereur", n'a pas beaucoup soigné sa forme, mais il s'enflamme si bien pour son "Victor", il déblatère si rudement contre les classiques qu'on l'applaudit à chaque phrase. Pourquoi le XVIIIe siècle n'a-t-il pas exploité nos beaux drames d'histoire, au lieu de s'inspirer de ces platitudes de la mythologie? Parce qu'il était trop plagiaire, trop idolâtre de l'Illiade et de l'Odyssée...

De telles injures ne peuvent que fouetter la verve de M. Baudoux, le dernier champion. Celui-ci s'attaque à l'immoralité des romantiques, et comme il n'aime pas les bas-fonds où se complaisent les Hugo, les Dumas, les Georges Sand, par pitié pour ce bon M. Laflèche, il s'offre à le conduire jusqu'aux cimes où planent Bossuet, Corneille et Racine. Chez eux pas de clinquant, pas d'art pour l'art, mais le beau, le vrai, le sublime et la nature.

Le temps presse, on raccourcit la réplique, — au grand mécontentement du fougueux M. Baudoux, qui voudrait dire encore "un tas de choses".

Le verdict rendu le vote de l'assemblée témoigne de l'ardeur de la lutte: 21 voix contre 21. Tout le monde est vainqueur!

Le Rév. Père Dugré félicite les orateurs et toute l'Académie. "Vos travaux", dit-il, "portent un accent pur de jeunesse. Vraiment pour des gens si forts en chiffres et en études pratiques vous développez très bien votre sens de l'art. Votre débat m'a tout à fait charmé; je puis dire, même, qu'il aurait été classifié parmi les meilleurs au collège de Sainte-Marie, à Montréal".

On lève la séance et tous s'en vont, instruits ou renouvelés sur une page de notre incomparable littérature, fiers de leur Académie, résolus à perpétuer, quand leur tour viendra, les succès remportés par les plaideurs de ce soir.

Elzéar LAVOIE,
Belles-Lettres.

UN JOUR DE FETE

A Saint-Edouard de Winnipeg

Le grand archevêque que fut Mgr Langevin fonda, pendant ses vingt années d'épiscopat, 81 paroisses, dont 6 dans la ville de Winnipeg.

Parmi ces dernières fut celle de St-Edouard en 1908. Comme l'organisation paroissiale n'est pas complète sans l'école, le zélé pasteur y appela, dès 1909, les religieuses de Notre-Dame des Missions.

Il s'agissait d'y ouvrir une école libre, soumise au régime de la double taxe pour les paroissiens et comportant de multiples sacrifices pour les religieuses. Celles-ci acceptèrent avec joie et confiance. Elles se logèrent provisoirement dans l'école. Ce n'est que l'an dernier qu'elles ont pu, à force de sacrifices et remplies de confiance en Dieu, assumer une lourde dette pour se construire une résidence et transformer en classes la partie de l'école qu'elles habitaient.

Cette résidence, les bonnes Soeurs l'ont placée sous le patronage de saint Joseph, le grand pourvoyeur. Sa statue en domine la façade. Et c'est lundi, le 19 mars, jour de sa fête, qu'elles en ont pris possession par une simple cérémonie religieuse, la bénédiction du Saint-Sacrement. Celle-ci, présidée par Mgr Blair, prélat domestique, vicaire général et curé de la paroisse. La bénédiction solennelle en sera faite l'été prochain, lors de la visite de la Très Révérende Mère Supérieure Générale.

La communauté des religieuses de Notre-Dame des Missions fut fondée en France, à Lyon, en 1861, par une sainte fille qui prit en religion le nom de Soeur Marie du Coeur de Jésus et en devint dans la suite la première supérieure générale. Née à Caen, dans le Calvados, la fondatrice avait passé quelques années en Angleterre, où elle avait obtenu des diplômes pour l'enseignement. Ce fait peut expliquer l'essor rapide que prit la nouvelle communauté dans les colonies anglaises. Vivement impressionnée par les récits des Pères Maristes, missionnaires dans ces colonies, la future fondatrice comprit le bien immense que pourrait réaliser une communauté de religieuses enseignantes dans les missions.

La nouvelle communauté fut fondée à Lyon, sur le versant de la célèbre colline de Notre-Dame de Fourvières. La maison mère y demeura jusqu'en 1903, alors que la persécution les obligea à se réfugier en Angleterre. La maison de Deal, dans le comté de Kent, devint la maison mère. Depuis quelques mois, cependant, la maison de Lyon a été ouverte de nouveau. Cette reprise de possession porte déjà d'heureux fruits par l'envoi de novices françaises au Canada.

Cette communauté, fondée spécialement pour les pays de mission, se développa rapidement. Des essaims partirent de Lyon pour aller fonder des monastères — on appelle ainsi leurs couvents à cause de la clôture qui les entoure — en Suisse, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, en Australie, aux Indes.

* * *

En 1898 elles vinrent au Canada à l'appel de M. l'abbé Jean Gaire, aujourd'hui prélat de Sa Sainteté. Le zélé missionnaire faisait alors de grandes tournées en France dans l'intérêt de la colonisation de l'ouest canadien.

Les quatre premières religieuses arrivèrent à Grande Clairière le 11 août. L'une d'entre elles, la Révérende Mère Saint-Paul, est présentement supérieure provinciale des maisons du Canada.

Avec le développement rapide que prirent les plaines de l'ouest la nouvelle communauté trouva un champ d'action immense. Treize maisons furent fondées depuis leur arrivée, toutes sous l'épiscopat de Mgr Langevin, mais aujourd'hui réparties dans les trois archidiocèses qui constituaient alors le diocèse de Saint-Boniface. Sept sont dans le diocèse de Winnipeg, trois dans celui de Saint-Boniface et trois dans celui de Régina.

Voici les noms des localités où sont ces maisons, avec la date de la fondation de chacune: Grande Clairière, 1898; Brandon et Qu'Appelle, aujourd'hui Lebret, 1899; Sainte-Rose du Lac, 1900; Saint-Eustache, 1901; Letellier, 1902; Wolseley, 1904; Régina et Elie, 1905; Winnipeg et Saint-Joseph, 1909; Portage la Prairie et Fort Frances, 1914. Le noviciat fut pendant longtemps à Sainte-Rose du Lac. Il y a quelques mois, il fut transporté provisoirement à Saint-Eustache.

Cette année 1923 marque le 23me anniversaire de l'arrivée de ces religieuses dans l'ouest canadien. Aussi ne veulent-elles pas laisser passer inaperçu cet anniversaire qui rappelle un quart de siècle de pénibles sacrifices et de travaux ardus. Elles se préparent à le célébrer au mois d'août prochain, alors qu'elles auront le bonheur d'avoir leur Révérende Mère Supérieure Générale, la Mère Saint-Pacôme, native d'Alsace.

DISCOURS DE M. J. HAMELIN

Monsieur le Président,

N'ayant pas participé au débat en réponse au discours du trône, je n'ai pas eu l'occasion de vous féliciter. Permettez-moi de me reprendre et de vous offrir aujourd'hui mes sincères félicitations. Vous avez été mon voisin de sièges au cours des six dernières années. Je puis sans hésitation affirmer que le gouvernement ne pouvait pas faire meilleur choix.

Je désire aussi féliciter le gouvernement, spécialement les fermiers de la province, de la belle victoire obtenue à la dernière élection. J'ai toujours eu la conviction, depuis mon entrée dans la politique, qu'il importait d'avoir plus de députés qui fussent réellement des fermiers. Je crois que seul un gouvernement fermier peut donner à notre province un gouvernement économique, car seul il connait les besoins actuels de la province. Personne ne me contredira si j'affirme que jamais notre province n'a traversé crise aussi terrible que la crise actuelle. Les impôts sont devenus intolérables. Ceci vous explique que grand nombre de nos concitoyens nous quittent pour aller habiter aux Etats-Unis. Il importe donc que nous améliorassions immédiatement la condition économique de notre province, sinon beaucoup d'autres devront prendre aussi la route de l'expatriation.

Le gouvernement actuel doit se souvenir que le gouvernement Norris a été condamné en raison de sa politique d'extravagance. Il avait imposé à la province un si lourd fardeau d'impôts qu'elle ne pouvait plus le porter. Il n'y a pas à se le cacher: le gouvernement actuel a été élu en raison de son programme d'économie. Tous ses partisans ont affirmé au cours de la lutte que les dépenses pouvaient être sensiblement réduites dans tous les départements. C'est pourquoi je lui ai dans une large mesure accordé ma sympathie, bien que je n'aie pas été élu sur un programme parfaitement en accord avec celui des Fermiers-Unis. Je le confesse: je suis venu à cette session avec l'intention de donner mon appui au gouvernement.

Mais, Monsieur le Président, quelle ne fut pas ma surprise en écoutant l'honorable trésorier soumettre son budget à la chambre. Un coup de foudre n'aurait pas plus désagréablement surpris les électeurs de cette province. Nous escomptions une réaction mais non pas pour le pire. Nous rejetons le gouvernement Norris parce qu'il nous demandait d'approuver un budget de dix millions et de lui voter de nouveaux impôts. Ne voilà-t-il pas que le gouvernement fermier, économe par principe, nous propose un budget de onze millions et nous demande le vote de deux millions de nouveaux impôts. Permettez-moi de vous dire, messieurs, que le salut de notre province ne peut être obtenu que par une politique d'économie sans pitié. Il faut tailler vigoureusement dans la dépense. Aussi me permettrai-je de vous suggérer quelques économies qui ne nuiront en rien au bon gouvernement de notre province.

Nous pouvons réduire de beaucoup les dépenses du service civil. En 1914, quand je fus élu pour la première fois, notre province avait 800 fonctionnaires pour une population de 560,000. Le chiffre de la population s'est élevé à 600,000 environ en 1918 et 1919. L'augmentation des impôts a fait retomber ce chiffre à celui de 1914. Or, en 1914, nous n'avions que 800 fonctionnaires. Aujourd'hui nous en avons 1,400. Nous dépensons de ce chef deux millions et demi annuellement. Nous pouvons réduire ce nombre de fonctionnaires à 1,000 et faire ainsi une économie d'un demi-million. Notre administration n'en souffrirait aucunement.

Je suggérerais aussi d'économiser dans la construction des édifices publics. Nous avons été luxueux sous ce rapport. Nous aurions pu nous contenter de beaucoup moins. Je donne quelques exemples. Prenons notre collège agricole. Ce somptueux collège devait enseigner à la génération à venir comment être économe et pratique sur la ferme. Or qu'arrive-t-il? Ceci. Nous faisons instruire à ce collège des garçons et des jeunes filles de fermiers. Ils avaient appris sur la ferme à soigner les animaux et à traire les vaches. Eh bien! nous les jetons en plein luxe. Prenons le cas des jeunes filles. Les parquets sont recouverts de tapis dispendieux et les murs leur offrent de grands miroirs où elles peuvent s'admirer de pied en cap. Tout l'ameublement est d'un luxe absolument inconnu de la ferme ordinaire.

Je veux bien, Monsieur le Président, croire que l'intention est bonne, mais le résultat est pitoyable. Une jeune fille qui a vécu deux années dans ce luxe n'a plus les dispositions nécessaires pour s'occuper des petits porcelets et n'entend pas salir ses mignons pieds dans le fumier afin d'aller traire les vaches. Voilà mon impression. Le séjour au collège agricole finira presque toujours par inculquer à la jeune fille le goût de demeurer à la ville plutôt que de retourner sur la ferme. Est-ce que la statistique n'établit pas que seulement 15 pour cent retournent sur la ferme? Il est donc essentiel que nous coupions court à ce luxe afin d'obtenir le résultat cherché. Nous pouvons du coup faire une économie et un pas dans la bonne voie. Un autre luxe c'est la résidence des infirmières à Brandon. Sans doute fallait-il leur donner de bons quartiers, mais pourquoi les installer comme des millionnaires? Je trouve que c'est une extravagance et tout simplement dépenser un demi-million de piastres pour loger quarante infirmières: c'est dépenser une moyenne de $12,000 par infirmière. C'est tout simplement ridicule et les finances de notre province ne nous permettent pas cela.

Une autre question que je ne veux pas passer sous silence, c'est celle de la maison d'école en campagne, surtout dans les territoires non organisés. La plus petite de ces écoles coûte, d'après les plans du gouvernement, la somme de $2,000. Parfois cette école n'est fréquentée que par cinq ou six enfants. C'est une dépense à laquelle ne peuvent pas faire face la plupart de ces districts. Aussi apprenons-nous aujourd'hui que 170 de ces écoles ont été fermées parce qu'elles ne pouvaient pas payer l'institutrice. Presque toutes ces écoles ont été construites avec de l'argent fourni par le gouvernement contre débentures. Comme les contribuables quittent ces districts en voie de dépopulation, il s'ensuit que le gouvernement devra voir au paiement de ces débentures.

Autrefois on construisait l'école selon les moyens du district. Dans les districts nouveaux on taillait des "logs" et on construisait sans se plonger jusqu'au cou dans les dettes. Dans ces petites écoles on recevait une instruction aussi bonne, dans la pratique, que celle que l'on donne aujourd'hui à nos enfants dans des maisons de brique. Le devoir de l'état c'est de fournir à nos enfants toutes les facilités d'atteindre au moins le grade 8. Là devrait s'arrêter la responsabilité du gouvernement.

Mais malheureusement le gouvernement se permet aujourd'hui de donner des octrois à l'université, à l'enseignement secondaire. Ces octrois se chiffrent à $600,000. Seulement 8 pour cent des enfants de la province en profitent. Cela veut dire que nous payons en octroi pour chaque enfant la somme de $281,000. C'est à mon point de vue une grande injustice pour ces 92 pour cent autres enfants. Ces enfants ne reçoivent que quelques sous et cependant leurs parents sont appelés à payer ces taxes. C'est pourquoi je m'oppose à ces $600,000 d'octrois. Les revenus de la province nous interdisent ces octrois et il est maintes institutions qui en ont beaucoup plus besoin que l'université et l'enseignement secondaire.

Je résume les quelques suggestions que j'ai faites et j'arrive à la conclusion que nous pourrions faire les épargnes suivantes:

Suppression de 400 fonctionnaires	$ 500,000
Suppression de l'octroi à l'université	315,000
Suppression de l'octroi à l'école secondaire	270,000
Total	$1,085,000

Voilà plus d'un million que nous pourrions facilement économiser. Ce serait autant de nouveaux impôts en moins que nous aurions l'obligation d'imposer à la province. Ne l'oublions pas: le contribuable paye plus qu'il ne peut.

LES DRAPEAUX DE CARILLON

Présentation des répliques des drapeaux de sept régiments français, en juillet

PAR DES CANADIENS

L'an dernier, lors de son passage à Candiac, France, en route Rome, pour assister au congrès eucharistique international, un groupe nombreux de pèlerins canadiens, guidé par M. Emile Vaillancourt, rencontra le curé de Vauvert, M. l'abbé Bompard. Ce dernier annonçait aux pèlerins qu'une plaque serait placée cette année, dans l'église de Notre-Dame de Vauvert pour rappeler le baptême du marquis de Montcalm dans ce sanctuaire célèbre. Il invita les pèlerins canadiens à la cérémonie qui aura lieu le 15 juillet prochain. M. le curé de Vauvert avait, vers le même temps, exprimé à M. Vaillancourt le voeu d'obtenir une réplique du drapeau de Carillon.

UNE ERREUR HISTORIQUE

M. Emile Vaillancourt se chargea de réaliser ce voeu de M. l'abbé Bompard. Il fit de longues recherches dans nos archives et consulta les Canadiens les plus compétents. M. Vaillancourt arriva finalement à cette conclusion, partagée par les autorités consultées, que le drapeau dit de Carillon n'a jamais pu être porté sur le célèbre champ de bataille. C'est plutôt une bannière, dit M. Vaillancourt. Elle mesure 9 pieds 4 pouces de hauteur et 7 pieds de largeur. Elle est de couleur crème avec des fleurs de lys blanches dans les angles. Sur un côté se trouvent la Madone et les armes de M. de Beauharnois, ancien gouverneur du Canada et sur l'autre côté les armes de la France.

GLORIEUX REGIMENTS

M. Vaillancourt communique le résultat de ses recherches à M. le curé de Vauvert. Mais il lui écrivit, en même temps qu'il est prouvé historiquement que sept des principaux régiments d'infanterie français venus au Canada avec Montcalm ont pris part à la bataille de Carillon. Ce sont les régiments de Béarn, de Berry, de Guyenne, de Languedoc, de la Reine, de la Sarre et le régiment Royal-Roussillon. M. Vaillancourt annonça à M. l'abbé Bompard que les pèlerins canadiens qui porteraient cette année, des répliques des drapeaux de ces sept régiments. Ces répliques sont exécutées d'après les données fournies par l'ouvrage intitulé "Recherches sur les drapeaux français", de Gustave Desjardins, ancien élève de l'Ecole des Chartres, et d'après le manuscrit de Chaligny (Paris, 1771).

Les répliques de ces drapeaux seront remises à M. le curé de Vauvert par les Canadiens qui prendront part au pèlerinage "au berceau de la foi et au pays des aïeux", dont les chapelains seront M. l'abbé Philippe Perrier, curé de la paroisse du Saint Enfant-Jésus, de Montréal, et M. l'abbé J.-Alfred Langlois, directeur du grand séminaire de Québec. Le pèlerinage aura lieu à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire de Mgr de Laval, premier évêque du Canada, dans l'église de Montigny-sur-Avre, diocèse de Chartres; à l'occasion de l'inauguration d'une plaque rappelant sa consécration épiscopale dans l'église de Saint-Germain des Prés, à Paris; à l'occasion aussi de l'apposition d'une plaque à la mémoire de Montcalm dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Vauvert (Gard), et enfin du quatrième congrès eucharistique national de France, à Paris. Il est organisé sous les auspices du comité du troisième centenaire de la naissance de Mgr de Laval.

REMISE DE DRAPEAUX

Le 15 juillet prochain, les pèlerins se rendront en autos de Nimes à Vauvert, en passant par Vestric-Candiac, où ils déposeront des fleurs au pied de la statue de Montcalm. A Vauvert, ils se rendront au presbytère qui est l'ancien château des barons de Vauvert. Puis ils se réuniront à l'église où aura lieu l'inauguration de la plaque rappelant le baptême de Montcalm. Ils chanteront "O Carillon", puis les répliques des drapeaux des sept régiments dont nous parlons plus haut seront offertes à Notre-Dame de Vauvert. Avant son départ pour le Canada, Montcalm vint à cette église se consacrer à Notre-Dame de Vauvert, imitant saint Louis, qui vint aussi s'y consacrer à la Vierge avant son départ pour la dernière croisade. Après la cérémonie, les pèlerins visiteront le château de Montcalm, à Candiac. Notre-Dame de Vauvert fut le lieu de pèlerinage de France le plus célèbre au moyen âge. On s'y rendait en grand nombre comme maintenant à Lourdes.

La plaque qui sera posée dans l'église de Notre-Dame de Vauvert contient des notes historiques rappelant l'entrée de Montcalm dans la vie chrétienne par le baptême de l'eau, et les répliques des drapeaux qui seront offertes rappelleront son entrée dans l'immortalité par le baptême de sang, comme le dit un de nos auteurs canadiens.

UNE RESURRECTION

On se rappelle qu'après la bataille de Sainte-Foye, de Lévis se replia vers Montréal à l'arrivée de vaisseaux anglais devant Québec. De Montréal, à l'arrivée des forces anglaises, il se retira sur l'île Sainte-Hélène. Il y brûla ses drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi, brisa son épée et en jeta les tronçons dans le fleuve. C'est donc une résurrection des drapeaux brûlés qui se produit maintenant.

AU MONUMENT DOLLARD

Environ un mois avant le départ des pèlerins de Montréal, le 24 mai, une cérémonie, organisée par le comité du monument Dollard des Ormeaux, aura lieu au parc Lafontaine, en face du monument Dollard, pour la bénédiction des répliques des drapeaux des sept régiments qui seront portées en France.

Ces répliques seront données par nos organisations nationales et autres. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a accepté de faire don du drapeau du régiment de la Reine, qui est le plus beau de la série. Les Forestiers Catholiques (cour provinciale de Québec) offre le drapeau du régiment de Béarn.

UNE DESCRIPTION

Toutes ces répliques sont en soie et mesurent trois pieds de largeur et trois pieds de hauteur. Deux barres blanches, horizontale et verticale, s'y croisent, formant une croix. Les quartiers, supérieur de gauche et l'inférieur de droite sont noirs, et les autres supérieur de gauche et inférieur de gauche, sont rouges dans le drapeau du régiment de la Sarre. Celui du régiment de la Reine porte au centre l'écu de France, entouré de quatre couronnes royales, la croix blanche est semée de fleurs de lys d'or. Les quartiers sont alternativement noir et vert foncé. Pour le drapeau du régiment Royal-Roussillon, la croix blanche est semée de fleurs de lys et les quartiers sont noirs, rouge clair, orange et vert foncé. Le drapeau du régiment de Languedoc a ses quartiers couleur de terre de Sienne et feuille morte. Celui du régiment de Guyenne a ses quartiers rouge clair et rouge foncé. Les quartiers du régiment de Béarn sont rouge foncé et or. Enfin le drapeau du régiment de Berry a ses quartiers verts et or.

Ce pèlerinage quittera Montréal et Québec le 23 juin prochain à bord du "Marvale" du Pacifique Canadien.

On pourra se procurer le programme itinéraire en s'adressant aux organisateurs, MM. Thos Cook et Fils, 526, rue Sainte-Catherine-Ouest, à Montréal.

N'est-ce pas une calomnie de prétendre que les tortues vont lentement? — Evidemment, puisqu'au contraire elles marchent toujours ventre à terre.

Quel est le moyen d'aller de Paris à Bordeaux en moins d'une minute? — C'est de prendre un billet de deuxième classe, car alors on y arrive en une seconde.

Le collège Français de la Saskatchewan

ETABLI A GRAVELBOURG



Les Canadiens français de la Saskatchewan, réunis en congrès à Prince-Albert, les 20, 21 et 22 février derniers, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu et la présidence d'honneur de Nos Seigneurs J.-H. Prud'homme et O. Charlebois, O.M.I., ont voté à l'unanimité, par l'intermédiaire de l'A.C.F.C., une importante résolution, demandant à tous nos compatriotes de la dite province, de se faire un devoir de religion et de patriotisme d'envoyer leurs enfants au collège français de la Saskatchewan, établi à Gravelbourg, pour y faire leurs études classiques, et créer une élite digne de nos aspirations religieuses et nationales.

Voici le texte de cette résolution opportune et d'intérêt primordial:

Résolution 14—*"Cette Convention, persuadée de la nécessité de créer une élite parmi la jeune génération, invite tous ceux qui le peuvent à envoyer leurs fils au collège de Gravelbourg, où ils recevront une formation intellectuelle en harmonie avec nos aspirations!"*—Adoptée.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 En argent Chaque fois **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page, nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 3 avril. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront le 30 mars.

Voici le sujet choisi cette semaine:

DUBOIS LTD.

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

PREMIER PRIX

Aux siècles écoulés, l'errant de la prairie
S'enfumait au wigwam, cuisant sa venaison;
Il ignorait le feu des douces chaufferies,
Et l'art de se vêtir mieux qu'en peau de bison.
Mais l'heureux d'aujourd'hui, le nouveau Canadien,
Lui, s'habille à la mode et se chauffe à son aise:
Le marchand-tailleur PRESCH relève son maintien,
Tandis qu'HARGRAVE & CO. relèvent sa fournaise

A. LAPOINTE, Collège St-Boniface.

DEUXIEME PRIX

Dans les heureux pays où murit le café,
Vendre bois et charbon ne vaut pas vendre hardes!
Et le noir Africain, ni vêtu ni chauffé,
Rirait bien de l'annonce en rime de nos bardes.
Mais nous des froids climats, nous, les gens bien vêtus,
Nous qu'un bon feu rassemble et qu'un veston rend graves,
Allons aux fournisseurs qui ne sont pas battus,
Achetons l'habit PRESCH et le charbon HARGRAVE!

A. DUPLESSIS, Collège St-Boniface.

TROISIEME PRIX

Moi, je calcule
Qu'HARGRAVE est bon
Quand son charbon,
Ou son bois brûle.

Le froid recule
Dans la maison,
Comme en saison
De canicule.

Le chaud été
Nous fait goûter
Le frais en cave.

Le froid hiver,
On a l'envers:
Le feu d'HARGRAVE.

J. BRUYERE,
Saint-Boniface.

QUATRIEME PRIX

De l'élégance et du cachet
HENRY PRESCH bat tous les records;
Car il sait d'un commun accord
Joindre le beau au bon marché.
Les prix sont à la portée de tout le monde
Et pour vous en rendre bien mieux compte
Entrez avenue Graham, 286,
Vous serez content et bien servi.

Mme MEUNIER,
418, rue Langevin, St-Boniface.

CINQUIEME PRIX

"Quelle douce chaleur il fait chez vous, Madame!"
Disait un brave fermier venu de la campagne.
"Pour chauffer comme vous faites, cela doit coûter cher!"
"Que non! HARGRAVE & CO. chez qui je me sers,
Vendent bois et charbon moins cher et bien meilleur
Que tous les marchands de partout ailleurs."

D. GYDE.
76, av. Provencher, Saint-Boniface.

BONNES NOUVELLES

Les ennemis de l'Eglise catholique aux Etats-Unis perdent du terrain

L'Eglise Catholique des Etats-Unis a subi, depuis six mois, de très violentes attaques. On a essayé, en beaucoup d'Etats, de la frapper dans les points vitaux de son organisation. Et, un moment, il a paru que les forces du fanatisme triompheraient.

Mais depuis quelques jours de bonnes nouvelles nous viennent de partout.

Dans le Texas, la législature, par un vote de 72 à 54, a donné le coup de mort au bill Baer dirigé contre les écoles paroissiales. Le Sénat a fait subir le même sort au bill Clark qui réclamait l'enseignement de la bible sous la direction de l'Etat, dans les écoles paroissiales comme dans les écoles publiques.

Dans l'Ohio, le premier d'une série de bills contre l'Eglise catholique vient d'être défait en comité.

Dans le Michigan, la Cour Suprême de l'Etat a décidé le 2 février, que les 59,648 signatures recueillies par James Hamilton et ses amis dans le but d'introduire aux élections du printemps prochain un referendum sur l'abolition des écoles paroissiales, étaient de nulle valeur, parce qu'elles avaient été obtenues avant l'élection de novembre. Par suite de cette décision, les écoles paroissiales du Michigan se trouvent hors de danger jusqu'en 1926.

Dans l'Orégon, un mouvement de révolte contre l'esprit de fanatisme vient également de se dessiner. Un bill pour taxer les institutions de charité était à l'étude depuis quelques jours, quand le représentant Keeney, père du bill, déclara publiquement que son but était de frapper l'hôpital catholique de la Merci, d'Eugène, Michigan. Aussitôt le Sénat décida de remettre indéfiniment la discussion du bill, ce qui, en procédure parlementaire, équivaut à un rejet.

Dans le Rhode Island, un amendement a été préparé à la loi Peck, et présenté à la législature, lequel pourvoit que les commissions scolaires approuveront les écoles privées lorsque l'enseignement de la langue anglaise dans ces écoles sera équivalent à l'enseignement donné dans les écoles publiques et reconnaît aux écoles privées le droit d'enseigner une langue étrangère ou une matière qui n'est pas inscrite au programme des écoles publiques. Cet amendement, d'après de bonnes informations, a toute chance d'être adopté.

Dans le Connecticut, un projet de loi décrétant que le médium d'instruction et d'administration dans toutes les écoles de l'Etat, tant publiques que privées, devra être la langue anglaise et n'autorisant l'enseignement d'une langue étrangère qu'après le sixième grade, sera bientôt contesté, devant le comité d'éducation, par un groupe nombreux d'Américains et de Franco-Américains. Et il paraît bien qu'ils auront gain de cause.

Enfin dans le Wyoming un bill a été récemment présenté à la législature, donnant au surintendant de l'instruction publique de l'Etat, la même autorité sur les écoles paroissiales que sur les écoles publiques. Mais on espère que le mouvement en faveur de la liberté de l'éducation qui commence à prendre corps dans les Etats, même les plus fanatiques, sauvera les écoles paroissiales du Wyoming.

* * *

Victor Hugo a écrit, dans la préface d'Hernani: "La vérité et la liberté ont cela d'excellent que tout ce qu'on fait pour elles et tout ce qu'on fait contre elles, les sert également".

On peut dire la même chose de l'Eglise catholique dépositaire de la vérité, source de la liberté. Les attaques violentes des fanatiques durant les derniers mois ont eu pour résultat de mettre l'Eglise en meilleure lumière et de lui attirer des sympathies qui autrement ne lui seraient jamais venues.

Forcés par des projets de lois hostiles aux oeuvres catholiques d'étudier ces oeuvres, de nombreux législateurs ont dû reconnaître que l'idéal de l'Eglise n'avait rien qui fût incompatible avec l'esprit américain.

Il faut cependant ajouter que certaines considérations d'intérêt ont beaucoup aidé à l'éclosion de ces sentiments de justice.

Pour avoir déclaré la guerre aux catholiques, l'Orégon a perdu en quelques mois plusieurs industries précieuses. Une grande compagnie de meubles qui devait ouvrir un établissement important dans cet Etat, décida de ne pas donner suite au projet quand les premières lois contre les catholiques furent adoptées à la législature. Peu après une compagnie minière qui se proposait de développer les richesses naturelles de l'Orégon fit la même chose et pour le même motif. Enfin, récemment, une compagnie du Massachusetts qui avait décidé de dépenser en Orégon $1,000,000 dans l'industrie du coton et d'y amener de nombreux ouvriers changea ses plans quand il devint évident que les catholiques n'y pourraient vivre en paix.

Il n'en fallait pas autant pour ouvrir les yeux d'un grand nombre et leur faire comprendre que dans ce pays qui est un amalgame de tous les peuples, de toutes les religions, il ne pouvait y avoir de paix, ni de prospérité sans une liberté égale pour tous.

Quoiqu'il en soit, les catholiques des Etats-Unis peuvent être fiers du résultat de la première grande bataille livrée contre leurs institutions.

Ils ont triomphé.

Ils ont triomphé parce qu'ils ont habilement défendu leur cause, restant dans les limites de la légalité et de l'ordre.

Ils ont triomphé, surtout, parce qu'ils ont été énergiques, parce que, au lieu d'adopter l'attitude de chiens couchants que certains des nôtres sont toujours prêts à nous conseiller, ils ont montré qu'ils ne recuIeraient pas d'un pouce quand la liberté et la justice étaient en cause.

J.-M.-E. OLIVIER, O.P.

Qu'est-ce que l'on voit une fois dans une minute, deux fois dans un moment et qu'on ne peut cependant pas voir dans cent ans? — La lettre "m".



Dépeuplement rural

Les jeunes du Cercle St-David, de Saint-Jean-Baptiste, à leur réunion, ont suggéré plusieurs remèdes pratiques pour détourner les fils de cultivateurs de cette attirance vers les villes, qui en soi n'est autre chose que l'attirance vers le gouffre. Après avoir discuté longuement la situation de l'homme de métier et de l'homme à gages, dans la ville et dans la campagne, on arriva à la conclusion suivante: le journalier de la ville et même celui qui a une position est esclave de son patron; il doit être rendu à l'ouvrage à telle heure, il n'a que peu de temps pour prendre son dîner et il ne termine son ouvrage qu'à une heure fixe; il suit ce sévère régime 365 jours par année. Le patron est parfois exigeant, difficile, tracassier; peu importe, l'homme de ville devra subir son sort et plier sa volonté aux exigences du patron.

Au contraire, le cultivateur est roi sur sa ferme; il n'est pas à la merci d'un despote, il est libre; il fait sa besogne comme il l'entend et comme il le veut. Sa position sociale est supérieure à celle des ouvriers de la ville: il doit s'efforcer d'être à la hauteur de cette position en travaillant à l'amélioration de sa ferme, en gardant ses enfants à la maison et en rendant agréable la vie de campagne. Tout en évitant un luxe exagéré, il peut procurer à sa famille un confort raisonnable; ce qui enlèvera aux enfants cette fascination des villes, où toutes sortes de splendeurs semblent miroiter devant leurs yeux.

Le refrain qui court de lèvres en lèvres durant ces années de crise est celui-ci: "Ca ne paie pas". C'est un peu vrai pour un grand nombre de fermiers, mais à qui la faute? Pourquoi ne pas mettre en pratique les conseils réitérés de nos conférenciers agricoles qui voient depuis longtemps le salut du cultivateur dans "la culture mixte"? Le fermier est devenu tellement routinier qu'il est ennemi des innovations; il fait ce que faisaient ses pères et ses grand'pères sans s'occuper des progrès de la science agricole. Faisons de l'agriculture un métier qui paie, en suivant les dictées de nos conférenciers; et guerre à l'esprit de routine.

Donc, que les enfants demeurent sur la terre. Qu'on leur donne le goût du sol, car leur avenir est plus stable et plus rassurant à tout point de vue.

"Ce qui fait la force et la beauté du peuple canadien-français, c'est la population des campagnes" — R. P. Alex. Dugré, S.J.

Si les terres à acheter sont rares dans le voisinage ou trop cher, que ceux qui ont l'intention de s'établir sur une ferme entrent dans le grand mouvement de colonisation qui se fait actuellement dans notre Manitoba. Qu'ils fortifient nos rangs en se joignant aux groupes épars des cantons de colonisation.

Si nous voulons garder nos gens à la campagne, il faut les y décider et leur procurer les moyens nécessaires; il faut réduire les grandeurs de terre, faire la culture mixte et tirer pleine valeur des terrains en les cultivant mieux.

A. C. J. C.

Avis aux cultivateurs

(Par UN CULTIVATEUR)

Il serait peut-être intéressant pour quelqu'un et surtout pour ceux qui ont l'intention de faire de l'industrie laitière de savoir que l'eau et l'air ne coûtent rien ou presque, que les traitements donnés aux vaches sont un gros facteur dans la production du lait et sont toute la différence entre faire de l'argent et n'en pas faire avec son troupeau.

La vache qui produit beaucoup de lait est plus affectée que les autres par les bons ou mauvais traitements parce qu'elle travaille plus fort, est plus nerveuse et boit beaucoup d'eau. Il est plus facile de s'en rendre compte en faisant boire les vaches à la chaudière.

Il n'en est pas de même quand il s'agit de l'air. On ne peut pas peser ni mesurer l'air qu'une vache respire. Mais il n'en est pas moins très important de donner aux vaches de la lumière et de l'air pur en grande quantité. Une autorité nous dit qu'une vache qui donne 30 livres de lait par jour consomme deux fois plus d'air qu'une vache de même grosseur qui n'en donne pas. D'ailleurs tous les produits de la ferme sont affectés par l'eau et l'air.

Qu'on ait une récolte de dix ou cinquante minots de blé à l'acre, cela dépend des conditions atmosphériques, c'est-à-dire de l'eau et de l'air. La température plus que le reste, dirais-je, plus que la richesse du sol, fait le rendement.

Avec les vaches on peut contrôler toutes les conditions nécessaires à la plus haute production. C'est pourquoi le succès dans l'industrie laitière n'est pas un hasard comme dans la culture du grain. Si vos grains sont sujets à détérioration par la rouille, la grande chaleur ou des maladies des céréales, vendez-le à la vache. Il ne vaut pas assez pour que vous puissiez le vendre avec profit sur le marché. Oui, vendez ce blé à vos vaches et elles vous donneront plus pour ce blé que vous n'obtiendriez pour du blé No 1 dur sur n'importe quel marché, et cela beaucoup plus vite. Vous n'aurez pas à attendre que votre blé soit rendu à Fort William ou en Angleterre pour avoir votre argent.

Pour retirer de la vache tout le revenu qu'on en peut attendre, même si on lui vendait son blé, si on lui donnait lumière, air et l'eau la plus pure dans la plus belle et la plus riche étable du pays, il manquerait encore quelque chose à la vache pour donner un rendement abondant et à bon marché. C'est l'ensilage bien fait et bien conservé. Le silo souterrain est celui qui donne le plus de satisfaction.

Pour terminer, je dis qu'un cultivateur qui ne produit seulement que du grain patine sur une glace bien mince et est en danger.

UN HABITANT.

N. B.— Je vois avec un bien grand plaisir qu'un habitant a bien voulu écrire ce qu'il pense de la culture mixte, des soins qu'il faut donner à la vache à lait et du revenu qu'on en peut retirer. Je souhaite que d'autres cultivateurs se mettent aussi de la partie. Ce serait un moyen bien efficace d'attirer sur ce sujet l'attention des cultivateurs arriérés.

N.-C. JUTRAS, ptre curé,
Letellier, Man.

Culture du trèfle d'odeur

Les nombreuses demandes de renseignements sur la culture du trèfle d'odeur me convainquent de la nécessité d'un article sur sa culture et son utilité.

TERRAINS — Les terrains les plus convenables pour semer le trèfle d'odeur sont les suivants: un bon labour d'été; un terrain sur lequel on a cultivé des pommes de terre ou autres récoltes sarclées; un labour d'automne qui a été fait de bonne heure et qui ne contient pas trop de mauvaises herbes, surtout de laiterons et de la folle avoine.

Il n'est pas nécesaire que ce soit un terrain élevé. Il suffit d'un terrain assez bien égoutté sur lequel l'eau du printemps ne séjourne pas trop longtemps, pas plus de deux ou trois jours.

On peut semer le trèfle d'odeur avec le blé ou autres grains. S'il est semé avec l'avoine ou l'orge, il est préférable de ne pas semer ces grains trop fort, car ils pourraient étouffer une certaine partie du trèfle d'odeur.

QUANTITE DE SEMENCE A L'ACRE — La quantité de semence que l'on doit semer à l'acre dépendra de la qualité de la graine. Si la graine est de très bonne qualité et entièrement écalée, 15 livres à l'acre est suffisant. Si c'est de la graine cultivée à l'ordinaire sur nos fermes, 20 à 25 livres à l'acre n'est pas trop, car il y a toujours un certain pourcentage de cette graine qui n'a pas bien mûrie, qui n'est pas écalée et qui contient un peu de saletés. Même avec de la graine de choix il est préférable de semer un peu trop fort que trop clair; le foin que l'on récoltera sera plus fin et de meilleure qualité et le trèfle d'odeur étant épais étouffera mieux les mauvaises herbes.

INOCULATION — Sur les bonnes terres franches, en général, le trèfle d'odeur poussera sans être inoculé. Mais l'inoculation introduit de suite dans le sol des bacilles qui nourrissent cette plante, lui donneront plus de vigueur et par le fait même produiront une plus forte récolte la première année. Comme le coût d'inoculation est peu élevé il y a toujours avantage d'inoculer.

L'inoculation peut se faire en prenant de la terre dans une vieille luzernière ou dans un champ de trèfle d'odeur bien établi. On la répand sur le terrain juste avant de semer à raison de 100 à 200 livres à l'acre. On peut inoculer aussi en se procurant des bacilles d'inoculation au Collège d'Agriculture au prix de 25 sous la bouteille. Une suffit pour inoculer 60 livres de semence. Je me ferai un plaisir d'en envoyer à tous ceux qui m'en feront la demande, ainsi que les directions sur la manière de l'employer.

Dans les terrains argileux ou humides on doit semer un pouce à 1½ pouce de profondeur; dans les terrains légers et secs, 2 pouces à 2½ pouces de profondeur. Il est toujours préférable de "paqueter" après avoir semé; surtout dans les terrains légers ou tous terrains très meubles.

EPOQUE POUR COUPER LE FOIN — Le trèfle d'odeur ne fait que s'implanter la première année et ne doit pas être coupé ou pacagé la première saison. L'année suivante, pour en faire du bon foin ou du bon ensilage, il doit être coupé aussitôt qu'il commence à fleurir et on ne doit pas couper trop bas afin de ne pas endommager la deuxième récolte qui déjà aura commencé à pousser au bas de la plante.

Après l'avoir coupé, on ne doit pas le laisser trop longtemps étendu sur le champ, mais le rateler aussitôt qu'il est un peu fané et le mettre en très petites "veilloches" que l'on retourne tous les jours jusqu'à ce qu'elles soient assez sèches pour se mettre en meulon.

La graine de trèfle ne doit pas être mélangée avec d'autres graines de foin tel que le mil, le "brome" ou le "Western rye grass", car le trèfle d'odeur sera prêt à être récolté avant les autres. Si on le fait attendre ces autres foins, il deviendra dur et sec et fera un foin de mauvaise qualité. Comme paturage, s'il est semé avec d'autres foins, les animaux commencent par manger les autres foins; pendant ce temps le trèfle d'odeur durcit et n'est pas touché du tout par les animaux.

Le trèfle d'odeur fait à temps donne un excellent foin et a presque la même valeur nutritive que la luzerne. Comme paturage il est à peu près le meilleur que nous puissions cultiver dans la province. Il est excellent pour la production du lait et fait aussi un très bon ensilage. Surtout c'est une récolte presque assurée. Comme plante fertilisante du sol, il n'a pas d'égal, excepté la luzerne. C'est celui qui nous aide le mieux.

MANIERE DE LE DETRUIRE — Pour détruire un champ de trèfle d'odeur on coupe la première récolte aussitôt qu'elle commence à fleurir et on laboure aussitôt que la récolte est enlevée. Le labour doit être fait 5 à 6 pouces de profondeur et le terrain bien retourné. Il est préférable de passer le "rouleau" sur le labour et ensuite de cultiver ce terrain comme le labour d'été.

Si le champ de trèfle d'odeur que l'on veut détruire est en paturage, il doit être labouré entre le 15 et la fin de juin.

I. VILLENEUVE,
Instructeur agricole.
Ministère de l'Agriculture, Winnipeg.

Cours du grain fourni par
Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 19 mars 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 13 mars	Merc. 14 mars	Jeudi 15 mars	Vend. 16 mars	Samedi 17 mars	Lundi 19 mars
Blé No. 1 Nord	1.11⅛	1.11⅛	1.11⅝	1.13¼	1.14¼	1.13¼
2 Nord	1.09⅛	1.09⅝	1.09⅝	1.11¼	1.12⅜	1.11¼
3 Nord	1.06⅛	1.06⅝	1.06⅝	1.08⅜	1.09⅜	1.08⅜
Avoine 2 CW	.48⅝	.48¼	.48⅝	.49¼	.49⅜	.49⅛
3 CW	.43½	.43⅝	.43½	.44⅛	.44⅜	.44
Orge 3 CW	.55	.55⅜	.55	.55⅝	.56	.55½
4 CW	.51	.51⅛	.51	.51⅝	.52	.51½
Lin 1 NW	2.40	2.40	2.39¾	2.41	2.43½	2.42
2 CW	2.36	2.36	2.35¾	2.37	2.39½	2.38
Seigle 2 CW	.78¾	.78¾	.79⅛	.80⅜	.81	.79½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.10⅝	1.10⅞	1.11⅛	1.12⅜	1.13⅜	1.13⅜
Avoine 2 CW	.48	.48⅛	.48	.48⅜	.48⅞	.48⅛
Orge 3 CW	.54¼	.54⅝	.54⅛	.54⅜	.55	.55½
Lin 1 NW	2.39	2.39	2.38¾	2.39	2.41½	2.41
Seigle 2 CW	.78	.78	.78⅜	.79⅜	.80¾	.79⅜
Options						
Blé Mai	1.13⅜	1.13⅞	1.14⅛	1.16⅜	1.16⅝	1.15⅜
Juillet	1.14⅞	1.15½	1.15⅝	1.16⅜	1.17⅜	1.16⅝
Avoine Mai	.48¼	.48¼	.48⅛	.48⅜	.49	.48⅜
Juillet	.47¾	.48	.48	.48⅛	.48¾	.48⅜
Orge Mai	.57¼	.57⅜	.57½	.57⅜	.58	.57½
Juillet	.58¼	.58⅜	.58½	.58⅜	.58⅞	.58⅜
Lin Mai	2.38	2.38	2.37¾	2.40	2.42½	2.41
Juillet	2.31½	2.31½	2.32	2.33	2.35½	2.34
Seigle Mai	.81½	.81⅞	.81⅛	.82⅜	.83¼	.81⅜

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

Le Marché

LE 16 MARS

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$4.75
Bons	$3.25—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.50
Boeufs de travail—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Bons	$1.75—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25
Moutons—	
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux	$9.00—$11.50
Ordinaires	$6.00—$8.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon de choix	$9.07½
Porc épais	$8.25
Lourds	$7.25
Très lourds	$6.25
Porc d'étal	$8.00
Légers	$8.00
Inférieurs	$4.25
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$5.25
Verrat	4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximati .... $ .46

OEUFS

Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F.O.B. Wpg .27 à .28

Absolument frais pondus. Prix du fermier .... $ .29 à $ .30

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot ..50c à 60c

Farine—

Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Ogalvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$21.00
Gru. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$14.50
"Red Top" No 2	$12.50
No 1 Upland	$11.00
No 2 Upland	$ 9.00

LA SEMAINE

TROIS BANQUIERS DISPARUS — New-York, 13—Les trois frères Tisbo, qui tenaient une banque et une agence maritime sur la rue Mott au coeur de la "Petite Italie" à New-York, ont disparu mystérieusement samedi, et aussitôt une foule de déposants se réunirent, demandant leurs épargnes qui se montent, dit-on, à $2,000,000. On croit que 40,000 personnes, pour la plupart de pauvres italiens, avaient confié aux frères Tisbo leurs épargnes.

Quand la police apprit la disparition des trois frères, une escouade d'agents fut dépêchée sur les lieux pour retenir les centaines de déposants quii réclamaient leur argent et devenaient menaçants. On a télégraphié en Italie pour faire arrêter les trois frères s'ils débarquaient là-bas.

Visconto Tisbo était le chef de la banque. Ses associés étaient Vito et Francisco Tisbo. On dit qu'un autre de leur frère Ricardo était employé par eux comme agent en Italie.

LENINE FRAPPE D'APOPLEXIE— Londres, 13—Une dépêche datée d'Helsingfors, reçue aujourd'hui, que le premier ministre de la Russie soviétaire, Nicolas Lenine, a une attaque d'apoplaxie et que son état est très grave.

DESORDRE A BARCELONE—Madrid, 12—On rapporte de sérieux désordres à Barcelone. Trois policiers ont été blessés et trente arrestations furent faites hier après-midi.

On croit que des désordres se produiront à la suite de l'assassinat samedi soir de Salvador Segur, le chef syndicaliste.

DES MILLIONS DE DOMMAGE — Chicago, 13—La restauration graduelle des communications télégraphiques et téléphoniques dans le territoire balayé par la tempête entre les Montagnes Rocheuses et les Apalaches a fourni aujourd'hui d'autres détails sur les pertes de vie et les dommages causés. Le nombre des morts est d'environ quarante et celui des blessés de près de deux cents. Les pertes aux lignes de communications, à la propriété et aux édifices commerciaux sont d'un million de dollars.

La tempête a consisté en une épaisse chute de neige, accompagnée de pluie et d'un fort vent qui a pris en quelques endroits les proportions d'un ouragan. Elle a ravagé spécialement Pinson et Deanburg, Tennessee, où les pertes de vie sont au nombre de dix-sept et les blessés au nombre de cinquante à soixante-quinze. Ces petites villes ont été pratiquement démolies. La croix rouge s'est portée à leur secours. Les citoyens des villages voisins prélèvent des fonds pour leur venir en aide. Sur les dix-sept morts, dix étaient de Pinson et l'autre de Deanburg. Sept étaient des blancs et les autres des nègres.

Le Kentucky central s'est ressenti de la tempête. Elle s'est apaisée aujourd'hui, mais elle a pris neuf vies et fait près de quatre-vingts blessés. Les dommages à la propriété sont de près d'un million de dollars.

Le vent a emporté à cinquante verges une maison de fermier dans le comté de Madison, Ky, l'a finalement démolie et a causé la mort de trois de ses treize habitants.

Dans l'Ohio deux personnes ont été tuées, une à Massillon et l'autre à Steubenville. Un grand nombre d'autres ont été blessées et les dommages à la propriété s'élèvent à des milliers de dollars.

LA POPULATION DU PAYS — Ottawa, 16—Les gens d'origine britannique forment 55.40 pour cent de la population du Canada selon les statistiques du dernier recensement publiées cete semaine par le bureau fédéral des statistiques. En 1911, lors de l'avant-dernier recensement, la proportion était de 54.08 pour cent. En 1921, les Anglais forment 28.96 pour cent de la population, les Irlandais 12.60 pour cent, les Ecossais 13.36, les Français 27.91 et les autres races européennes 8.59 pour cent. Les Asiatiques comprennent moins de un pour cent de la population totale. Plus de 83 pour cent de la population en 1921 descend des races anglaise et française.

En 1921, il y avait 4,869,183 habitants d'origine britannique contre 3.896,985 en 1911 et 3,063,189 en 1901 pour la dernière décade contre 27 pour la décade précédente. La population d'origine française a augmentée de 2,054,890 en 1911 à 2,452,782 en 1921, soit une augmentation de plus de 19 pour cent.

L'augmentation de la population canadienne pour les dix dernières années a été de 1,581,840 ou 21.95 pour cent comparée à une augmentation de 34.17 pour cent durant la décade précédente.

A cette augmentation manifestée par le dernier recensement, les personnes d'origine anglaise ont contribué pour 722.346 ou 45.68 pour cent, les Irlandais pour 57,433 ou 3.63 pour cent, les Ecossais pour 175,944 ou 11.13 pour cent, les autres races anglaises pour 16,382 ou 1.03 pour cent, les Français pour 397,892 ou 25.28 pour cent.

DANS LA POITRINE — Saint-Jean N.-B., 13—Mme Elizabeth McKellar, la femme du constable McKellar, de la Cie du C. P. R., a été transportée à l'hôpital, une balle de revolver dans la poitrine. Elle raconte que son bébé, âgé de dix-huit mois, avait mis la main sur un revolver chargé, et qu'il s'était trouvé à tirer accidentellement quand elle essaya de lui enlever l'arme. La police accepte comme vraie cette version de l'accident.

DEMENTI — Londres, 13—Une dépêche de Rome au "Times" dit que l'"Osservatore Romano", l'organe officiel du Vatican, nie officiellement la nouvelle récente que le pape a demandé à l'archevêque de Messine d'adresser ses meilleurs souhaits au premier ministre Mussolini. Le journal dit que, quand le Vatican croit qu'il est nécessaire de parler, il ne le fait pas dans des occasions accidentelles ni par des moyens indirects.

Le correspondant rappelle que l'"Osservatore Romano" n'attache aucune signification spéciale au fait que le cardinal Vannutelli a loué Mussolini lors du récent mariage de la mère du cardinal au député Finzi, et il déclare que, bien que ces dénégations ne soient pas faites dans un esprit hostile au gouvernement, elles sont néanmoins destinées à détruire la légende que le Saint-Siège appuie le gouvernement.

150 SE NOYENT — Athènes, 13—Le transport grec Alexandre a sombré samedi dans une tempête, entre Salamine et le Pirée. Cent cinquante personnes ont perdu la vie. Il y avait à bord 250 officiers et hommes en congé des croiseurs grecs Georgio Saveroff, Kilkis et Lemnos. Une violente tempête sévit pendant le voyage. Trois vagues énormes allèrent frapper l'Alexandre, qui chavira. Il s'ensuivit une explosion des bouilloires et le vaisseau coula. Un autre vaisseau plus petit a affronté la tempête.

Il y a eu hier des funérailles publiques à Salamines. Une communication officielle envoyée hier confirme la nouvelle que les victimes se chiffrent à environ 150, dont dix officiers.

6,000,000 D'ALLEMANDS SANS REVENU — Berlin, 13—Neuf millions d'Allemands sont secourus par le gouvernement, d'après un rapport déposé devant le comité du budget au Reichstag par le dictateur des vivres Luther. Six millions de ces Allemands sont absolument ou presque sans revenu, a déclaré le dictateur. D'après M. Luther, la situation des vivres est des plus graves.

CANDIDAT LIBERAL — Moose Jaw, 13—L'hon. W.-E. Knowles, C.R., a été choisi comme candidat libéral à la convention libérale pour l'élection complémentaire qui doit avoir lieu le 10 avril.

POURQUOI NE PAS ABOLIR LE REGLEMENT XVII?

Québec, 16 — Le juge Choquette, de la Cour des sessions de cete ville, vient d'adresser au secrétaire du lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, une lettre dans laquelle il dit regretter de ne pouvoir assister au banquet de la "Bonne Entente", qui doit avoir lieu samedi soir à Toronto. Dans sa lettre, le juge Choquette fait aussi quelques suggestions concernant des relations plus cordiales entre les provinces d'Ontario et de Québec. Cette lettre se lit comme suit:

"Maintenant, m'est-il permis de dire, comme je l'aurais fait à Toronto, que malgré que j'apprécie hautement les excellentes intentions de Son Excellence, il me semble que ces banquets et ces conférences de la "Bonne Entente" seront inutiles tant que les droits de la minorité dans l'Ontario ne seront pas entièrement reconnus comme ils le sont dans la province de Québec.

"Si la population d'Ontario se montrait aussi juste envers la minorité canadienne-française catholique que nous le sommes envers la minorité protestante anglaise, ces banquets et ces conférences ne seraient d'aucune nécessité.

"Vous savez que la cause de tous les différends qui existent proviennent de l'infâme règlement No 17, et si Son Excellence est aussi bien disposée, prenant en considération les rapports qu'il a reçus des chefs du ministère ontarien de l'Education, ne peut-il pas persuader sinon ordonner à ses aviseurs de rappeler ce règlement et de réaliser ainsi d'une façon complète et définitive, ce projet de la "Bonne Entente?"

"Je sais qu'il existe un petit groupe en Ontario qui ne sera pas satisfait, mais je suis convaincu que tous les hommes bien pensants de votre province sont désireux d'appuyer un tel mouvement. Je ne crois pas que la "Bonne Entente" puisse être réalisée par des banquets et des conférences; il me semble que ce projet n'est réalisable que par des actes.

"Pourquoi le gouvernement ontarien ne suit-il pas l'exemple de notre gouvernement et ne donne-t-il pas à la minorité au moins ce qu'elle a le droit d'avoir en vertu de la constitution?

"Dans cette province, nous ne donnons pas seulement à la minorité ce qu'elle a le droit d'avoir, mais beaucoup plus, et ce, avec beaucoup de joie. Me permetrez-vous de donner un exemple?

"Anxieux de développer l'éducation, notre gouvernement a fait un don spécial d'un million de dollars à l'université canadienne-française et catholique de Laval et un semblable don à l'université de Montréal, aussi française et catholique. Alors, il n'était que juste qu'un octroi du même genre fût aussi fait à l'université anglaise et protestante de McGill, l'une de nos plus belles institutions, mais cela aurait pu être fait en se basant sur le chiffre de la population anglaise, et personne n'aurait pu critiquer le gouvernement d'agir ainsi.

"Toutefois, le gouvernement savait que McGill faisait beaucoup de bien et alors, il lui accorda la même somme: un million de dollars.

"Ce n'était que justice, mais c'était un acte de générosité, et les Canadiens français catholiques de cette province ont approuvé le geste du gouvernement. C'est une base réelle de bonne entente, une base d'actions, mais non de futiles paroles."

PLEBISCITE AUSSI DANS L'ALBERTA — Edmonton, 15—Par un vote de quarante-neuf à sept la législature d'Alberta a accepté hier après-midi le rapport du comité spécial nommé pour faire enquête sur la pétition des hôteliers d'Alberta. Le rapport dit que le comité trouvait les pétitions apparemment en conformité avec les exigences de l'acte de législation directe d'après laquelle demande a été faite d'un plébiscite.

Le premier ministre Greenfield, le procureur général Brownlee, les honorables Pariby, Hoadley, Boyle, chef de l'opposition et M. Davidson sont parmi ceux qui croient d'après les dispositions de l'acte de législation directe, la chambre ne peut d'une manière juste et équitable, refuser d'accepter le rapport du comité.

Il fut fait allusion aux récentes remarques de M. Marks, procureur du conseil du Service Social, contre la sincérité politique des membres du comité et aussi de la législature au sujet des pétitions pour la bière. De telles remarques sont injustifiées, dit M. Pariby, et dénotent l'ignorance de la psychologie.

La politique n'a eu rien à faire dans cette question, déclare le premier ministre Greenfield.

MUSSOLINI A FAIT SAISIR TOUTE LA LITTERATURE OBSCENE — Rome, 15—Sur l'ordre de Benito Mussolini, premier ministre italien et chef des Fascistes, les policiers de la ville de Rome ont saisi tous les livres, pamphlets, cartes postales et gravures obscènes qu'ils ont pu trouver dans la ville. Ils ont aussi arrêté un nombre assez considérable de personnages louches; plusieurs vagabonds et marchands de drogues ont été expulsés de la ville.

Certains auteurs français ont été particulièrement affectés par l'ordre de Mussolini. Le premier ministre italien avait donné des ordres spéciaux pour la saisie du livre de Victor Margueritte, "La Garçonne", livre qui avait été traduit en italien et autour duquel on avait fait une réclame tapageuse depuis que son auteur avait été expulsé de la Légion d'honneur pour avoir écrit ce livre. Les plus grandes librairies de Rome n'ont pas été exemptes des recherches des policiers. On a saisi les ouvrages d'une vingtaine de romanciers allemands, italiens et français.

LA RESSEMBLANCE

Il y a dans la journée une heure où le soleil en s'inclinant, se trouve juste en face de l'entrée de notre tente. Alors je relève le rideau de paille tressée, et toute la lumière pénètre comme un flot éblouissant. Le seuil, le pauvre seuil si humble, devient l'arche somptueuse où coule un intarissable fleuve d'or. La natte foulée par nos pas de meskines accroche et retient, avec toutes ses aspérités, des paillettes et des scintillements.

J'aime cette heure. Ell st paisisi

J'aime cette heure. Elle est paisible autant que lumineuse, elle est pleine de charme et d'illusion; il me semble, ô Meriem, qu'un sultan dans toute sa gloire pénètre sous la tente. Et mes yeux sont éblouis.

Mais il y a autre chose sous la tente... une chose plus belle que le soleil et plus précieuse que le sultan; il y a ma fille qui joue et qui rit sur les toisons teintes: ô joyau surpassant toutes les magnificences de la lumière terrestre!... Parmi les laines, elle s'agite comme un oiseau s'ébat dans l'air. Elle rit, parce qu'elle se sent heureuse de vivre et qu'elle ne sait pas encore ce qu'est la vie. Et elle cherche à saisir, sur la natte et sur les toisons, sur ses amulettes et sur elle-même, toutes ces incandescences, toutes ces rutilances chamarrées que le soleil jette, pousse, charrie vers son frêle corps émerveillé... Ainsi, le soleil et ma toute petite sont face à face. Oh! comme elle cligne ses yeux palpitants!... Et lui, l'astre, que pense-t-il devant cette créature si fragile?... Que penserait-il toutefois, si le Maître lui donnait la pensée?... Penserait-il qu'il finira, lui, et qu'il y a en elle une substance qui doit vivre dans l'éternité?...

A cette heure-là, ma soeur Meriem, je me penche toute songeuse vers l'enfant baignée de lumière; c'est l'instant où je la vois le mieux, c'est l'instant où j'étudie le moindre trait de son visage, le moindre geste de ses mains potelées.

De toutes les générations qui ont précédé celle-ci en ce monde, de tous les sangs qui se sont mêlés jadis avant que le sien soit formé, qu'a-t-elle gardé, elle, ma fille, et quels traits du passé retrouverai-je en elle?...

O mon amour, c'est avec les yeux de ton père que tu me regardes!... Oh! oui, ce sont eux, et je les reconnais si bien!... Traversés jusqu'en leur profondeur par la lumière ardente, ils me sourient, bruns et roux, comme la robe des abeilles, et si graves qu'ils semblent déjà penser à l'avenir.

Ta tendre bouche, chérie, c'est celle de ma mère; ô petite enfant mienne, me diras-tu plus tard les tendres choses consolantes qu'elle me disait? Par elle j'ai appris que les peines sont inévitables et passagères, et que les prophètes dans leurs errances pénibles trouvaient cependant l'eau des torrents pour s'y désaltérer; par elle j'ai vu la vie pleine d'embûches et la mort adoucie par des rayons de revoirs éternels; elle m'apprit la grande loi du travail et de la souffrance, et en même temps que les conseils de prudence elle me murmurait ceux de tendresse et de générosité.

... Qui t'a donné cette figure ronde et rose, dis-moi? Quelle aïeule inconnue avait ce sourire, cette fossette au coin des yeux, cette inimitable grâce de profil?... Où, dans quel temps, dans quel monde évanoui et disparu, par quels chemins effacés aujourd'hui est passée jadis une jeune fille riant de ce même rire, portant haut ce front immaculé, plus pur que la première chute de la neige aux cimes inviolées de l'Atlas?

O ma joie, toutes les femmes du douar qui s'émerveillent de ton enfantine beauté me demandent: à qui ressemble-t-elle?... Et moi je ne réponds point, ma fille. Je fais un grand geste vague qui enferme autour de toi tant de souvenirs... tant de visages... tant d'âmes!... Je ne sais pas les noms de tout ce qui flotte autour de toi...

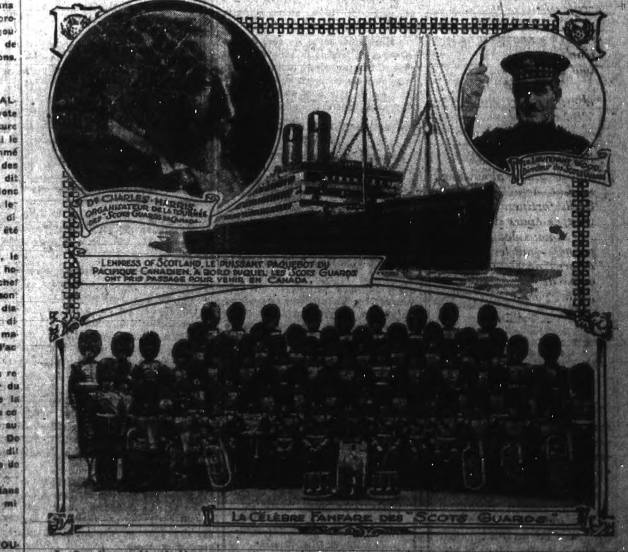
Tu es comme une jeune plante vigoureuse et pleine de sève, rejeton printanier d'obscures racines invisibles.

Serai-je un jardinier habile pour couper les bourgeons inutiles qui épuiseraient ta force, et pour te dispenser l'eau des sources fraîches et la lumière du soleil?...

Regarde, regarde: j'ai relevé la natte de paille et voici qu'elle entre à flots, cette lumière!... Ouvre tes yeux de doux velours, ris de toute ta tendre bouche. D'autres mères attentives se sont penchées, au cours de la vie, sur d'autres petits enfants pareils à toi. Chacune, hélas! disait en elle-même ce que je me dis en baisant tes pieds nus: Y a-t-il sur la terre entière, y a-t-il eu jamais sur la face du monde une enfant semblable à la mienne... aussi belle, aussi aimée?...

Et les siècles coulent, et ils couleront encore longtemps sans jamais amener de réponse, car chaque printemps est fier de ses fleurs... et l'amour des mères est un printemps infini...

La Fanfare d'un Régiment Historique



LA CÉLÈBRE FANFARE DES "SCOTS GUARDS"

Le Canada aura bientôt l'avantage d'entendre l'une des plus célèbres fanfares du monde entier, rivale de la fameuse Garde Républicaine de Paris, et certainement la plus renommée de tout l'Empire britannique. La fanfare du régiment des "Scots Guards" doit en effet entreprendre dans quelques jours une vaste tournée à travers notre pays, visitant en route toutes les villes importantes et y donnant des concerts, sous la direction de son chef, le lieutenant F. W. Woods. Cette randonnée, qui se prolongera durant la majeure partie de l'été a été organisée par le Dr. Charles Harris, musicien anglais distingué, dont le nom durant ces dernières années, a été associé à maintes grandes entreprises musicales, et qui possède toutes les qualifications pour faire un véritable succès de cette série de concerts. La tournée se fera sous les auspices de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre et servira à mettre en vedette l'excellent travail accompli depuis la fin de la guerre européenne par cette organisation de nos anciens troupiers.

Les musiciens de la fanfare des "Scots Guards" doivent arriver à Québec vers le commencement de mai, à bord de l'Empress of Scotland, le puissant paquebot du Pacifique Canadien, qui commence sa première saison sur la route du fleuve St.-Laurent.

La fanfare des "Scots Guards" est remarquable pour plusieurs raisons, dont la première sans doute, est sa haute compétence musicale. Mais elle se commande aussi à l'attention parce qu'elle est le corps de musique du fier régiment des "Scots Guards," l'un des plus fameux de l'armée anglaise, par son ancienneté, de même que par ses faits d'armes dans toutes les guerres auxquelles l'Angleterre a pris part depuis près de trois siècles. Quelques notes historiques à son sujet ne seront point déplacées dans le cadre de cet article.

Il faut remonter à Charles Ier pour trouver l'origine du régiment des Grenadiers Ecossais. En 1640, ce monarque autorisa le marquis d'Argyle à lever un régiment de 1500 hommes pour la protection des colons écossais récemment établis en Irlande. Ce fut le commencement de l'existence plutôt agitée que ce bataillon devait mener jusqu'à nos jours. Car son histoire est celle des guerres nombreuses de l'Angleterre depuis trois cents ans. Ce régiment a défendu le drapeau anglais sur tous les continents, et toujours il a fait honneur à la patrie des preux qui en formaient les rangs. Mêlé à la grande guerre européenne dès 1914, il est resté au poste jusqu'à la fin, sans cesse au premier rang et aux endroits les plus exposés. Il serait trop long d'énumérer ici les batailles auxquelles il a participé durant ces quatre années d'incessants combats. Qu'il suffise de dire que ses membres ont pendant cette période, décroché 5 croix Victoria, [illegible] Ordres du Service Distingué et [illegible] autres décorations diverses. C'est résumer d'une façon sobre mais éloquente, ses brillants états de service.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les Abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Ban[illegible]. L'église paroissiale de [illegible] de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A [illegible].

[illegible] A. Normandin, O.M.I., [illegible] O. M. I. vicaire.

[illegible] dimanche: 7 h. 30 [illegible] grand'messe à 10.30 h. [illegible] Vêpres à 7 h. 30. [illegible] sur semaine: 6 h. 45 et [illegible]

FORESTIERS CATHOLIQUES

PARTIES DE CARTES

Voici les résultats de la troisième partie de la troisième série du jeudi qui a eu lieu jeudi dernier:

Dames—Prix de cartes ($2.00), gagné par Mme V. Bourbonnière (16 brasses sur 24).

Messieurs—Prix de cartes ($2.00), gagné par M. E. Lauzière (15 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($1.25) fut gagné par M. Warren, qui a tiré 16. Le deuxième prix de rafle (75 sous) a été gagné par M. E. Lauzière, qui a tiré 5.

Mme Edna Joyal, du côté des dames, est en tête de la série du jeudi, avec 43 brasses, sur 72 brasses jouées.

Du côté des hommes, M. Albert Turgeon est en tête avec 40 brasses sur 72 brasses jouées.

PARTIE SPECIALE DE DIMANCHE DERNIER

La partie spéciale de dimanche dernier, qui comptait pour la série, était la troisième partie de la troisième série du dimanche et a donné les résultats suivants:

Dames—Premier prix de cartes ($3), gagné par Mlle Alice Trudeau (18 brasses sur 24). Mlle Alice Trudeau a détaillé avec Mme Félix Hébert. Le deuxième prix de cartes ($2.00) a été gagné par Mlle L. Poisson (17 brasses sur 24). Le troisième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mme Horan (16 brasses sur 24). Mme Horan a détaillé avec Mme V. Bourbonnière et Mlle A. Normandeau. Le prix de consolation (50 sous) a été gagné par Mlle Irène L'Heureux (5 brasses sur 24).

Messieurs—Premier prix de cartes ($3.00) gagné par M. L. Bauldic (17 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($2.00) fut remporté par M. Lucien Cusson (16 brasses sur 24). M. Cusson a détaillé avec MM. A. Demeule et Alex. Nolin. Le troisième prix de cartes ($1.00) fut gagné par M. Jean Mondor (15 brasses sur 24). M. Mondor a détaillé avec MM. R. Carter, A. Chénier, Eugène Cousin, A. Marcoux, W. Millette et Emile Morrier. Le prix de consolation (50 sous) a été gagné par M. R. Proteau (6 brasses sur 24). M. Proteau a détaillé avec M. Albert Turgeon.

Le premier prix de rafle ($2.00) a été gagné par M. Nap. McDonald, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle ($1.00) fut gagné par M. W. Leblanc, qui a tiré 4. M. Leblanc a détaillé avec M. E. Nolin.

Mme Félix Hébert est en tête de la série du dimanche, avec 45 brasses sur 72 brasses jouées. Du côté des hommes, M. A. Demeule tient toujours la tête, avec 50 brasses sur 72 brasses jouées.

La quatrième partie de la troisième série du jeudi aura lieu jeudi prochain; la quatrième partie de la troisième série du dimanche aura lieu dimanche prochain. Il y aura quatre prix en argent pour la partie de dimanche prochain.

A l'avenir il y aura un "prix d'atout". Comme cette affaire est la dernière invention du jour, il faut venir jouer une partie de cartes aux Forestiers pour connaître ce qu'il faut faire pour gagner le prix d'atout.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

EN VISITE

M. et Mme Edouard Leveillé, 31, rue Ritchot, Saint-Boniface, ont eu le plaisir d'avoir pendant une semaine la visite de la Révérende Soeur Angelina de Valence, de Massula, Montana.

Consulta des médecins en Norvège. M. Arthur Andersen, de Manaquam, N. J., écrit: "Ma femme souffrait du foie depuis quelques années, et nous avions consulté plusieurs médecins en Norvège et aux Etats-Unis, mais nous n'avions jamais trouvé une médecine qui lui réussit comme le Novoro du Dr Pierre". Ce remède bien connu agit sur les reins et le foie et ainsi aide la nature à établir les fonctions normales de ces organes. La plupart de nos indispositions sont dues à leur mauvais fonctionnement. Quelques jours de traitement avec le Novoro du Dr Pierre produiront toujours d'excellents résultats. Cette préparation ne se trouve pas chez les pharmaciens, mais est envoyée directement des laboratoires du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

POUR LA CROIX DE SAINT-NORBERT

"Notre sixième partie de cartes à la salle des Forestiers Catholiques fut bien encouragée et nous étions heureux de constater la présence de plusieurs de nos amis de Fort Garry et de Saint-Vital.

Voici les noms des gagnants: 1er prix des dames ($2.00), Mlle C. Martel; 2me prix (une statue de la sainte Vierge, donnée par M. C. Charbonneau), Mme [illegible]; 1er prix des hommes ($2.00), M. Louis Martel; 2me prix ($1.00) M. Léo Lagimodière. Les prix de cartes ont été donnés par M. Edmond Perrault, de Fort Garry.

M. Joseph Perrault, de Saint-Norbert, a eu la bonne fortune de gagner le prix de loterie, une princière pièce d'argenterie signée Birks, généreuse contribution du Dr J.-J. Trudel, médecin spécialiste de Winnipeg.

Mlle Marguerite Lévêque n'a qu'à conserver sa moyenne pour s'assurer le prix de série qu'elle brigue jusqu'ici avec un total de 79 parties. M. R. McDermot, qui a 70, pourrait fort bien rejoindre M. Charbonneau, qui est en tête avec 79. Attention, Charlie, ça chauffe!... C'est le temps de se cramponner...

M. J.-O. Brunet nous a promis pour vendredi prochain de nouvelles et meilleures cartes-photo du monument et sur lesquelles on pourra lire l'inscription. Venez faire un tour vendredi prochain, le 23, pour la clôture de notre première série. Vous êtes les bienvenus.

Denis GOULET,
Secrétaire l'U.N.M.

NAISSANCE

M. et Mme François-Xavier Dargis, 361, rue Dumoulin, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-André-Paul. Parrain et marraine: M. André et Mlle Virginie Frossais.

Association d'Education

M. Marius Benoit a démissionné. M. J.-H. Daignault lui succède. Le nouveau secrétaire sera au bureau de l'Association d'Education, 196, rue Aulneau, tous les jours, de 1.30 p.m. à 6 p.m. Téléphone: N1[illegible].

TUE DEUX FOIS

L'électrocution, employée comme moyen d'exécution capitale, serait-elle faillible?

Un condamné, nommé F. Bullen, fut exécuté à Littlerock, dans l'Arkansas. Déclaré mort par les médecins, il fut mis dans un cercueil; mais quelques instants après, d'un solide coup de pied, il en faisait sauter le couvercle et sortait de sa boite. On aurait pu arrêter là cette cérémonie de justice. Mais l'infortuné Bullen fut replacé sur le fauteuil de supplice et gratifié d'un nombre suffisant de volts, qui lui épargnèrent, pour l'avenir, toute nouvelle émotion.

PROTESTATIONS — Essen, 14— Seize cents mineurs de charbon des trois mines du gouvernement du district de Recklinghausen de la Ruhr se sont mis en grève pour protester contre l'occupation de l'usine de coke de l'Etat près de Westerhold, d'après les estimations faites aujourd'hui par les Allemands.

LES OTAGES — Paris, 15—Les otages allemands ont été aujourd'hui pour la première fois placés sur les locomotives des trains mis en opération par les Français et les Belges. Les otages ainsi employés sont pour la plupart des bourgmestres ou d'autres officiers municipaux de divers districts.

Quel est le fruit que les poissons n'aiment pas? — La pêche.